

JEUX ET CONCOURS VIA SMS

Les opérateurs de téléphonie mobile sommés d'y renoncer

Lire page 2

THADARTHIW

TIZI-GHENNIF,
LÀ-HAUT
SUR LA COLLINE

Lire notre rubrique Midi Kabylie en page 9

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 900 Mercredi 24 février 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS
HANDICAPÉS MENTAUX D'ORAN

FAIRE
REFLEURIR
L'ESPOIR

Lire notre rubrique Midi Associatif en page 15

POUR LIBÉRER UN OTAGE FRANÇAIS, ILS ÉLARGISSENT QUATRE TERRORISTES

LA LUTTE ANTITERRORISTE VERSION PARIS

Lire en page 3



Ph / D. R.



Ph / Fouzi B. Midi Libre

LES ALGÉRIENS ONT MOINS CONSOMMÉ EN JANVIER 2010

BAISSE DE LA FACTURE ALIMENTAIRE DE PLUS DE 12%

Lire en page 5

JEUX ET CONCOURS VIA SMS

Les opérateurs de téléphonie mobile sommés d'y renoncer

Les trois opérateurs de téléphonie mobile en Algérie (Nedjma, Djezzy et Mobilis) ont récemment été sommés par l'Agence de régulation de la Poste et des technologies de la communication (ARPT) via une correspondance, de renoncer à tous les jeux de SMS dont, désormais, seul le Pari sportif algérien (PSA) détient l'«exclusivité».

PAR YOUNES DJAMA

C'est ce que nous a appris, hier, en marge de la cérémonie de remise de voitures aux 30 lauréats du grand jeu SMS de Mobilis spécial Ramadan 2009 «30 jours, 30 voitures», le chargé de communication de l'opérateur de télé-



M. Azouaou Mehmel, directeur général de Mobilis.

phonie mobile Mobilis, Mohamed Salah Daas. A cet effet, notre interlocuteur dira que l'opérateur a du renoncer, à la dernière minute, à un jeu qu'il organisait dernièrement au sud du pays au moment où ladite correspondance avait atterri sur le bureau de la Direction Générale. Pour revenir à la céré-

monie d'hier à Alger, notons que c'est en présence du nouveau directeur général de Mobilis, M. Azouaou Mehmel, que les 30 heureux lauréats se sont vu remettre leurs 207 premium toutes options. S'agissant de la répartition géographique des lauréats, il est à noter que la chance a souri à

Alger qui prend la tête avec 8 gagnants, suivie de la wilaya de Tizi Ouzou, en 2e position avec 4 gagnants. Les wilayas de Sétif, Bejaia et Oum el Bouaghi ont eu chacune 2 lauréats. Ouargla, El Oued, Laghouat, Relizane, Annaba, Souk Ahras, Khenchla, Sidi Bel Abbes, Oran, Tlemcen, Bouira et

Boumerdes ont, quant à elles, enregistré un gagnant chacune. Mobilis, à travers ce grand jeu SMS, qui s'ajoute aux différentes opérations déjà menées par l'entreprise, «démontre son innovation commerciale et marketing dont le but est la diversification des offres et services», affirment les responsables de Mobilis qui a franchi la barre des 10 millions d'abonnés (10,8 millions) au 1er janvier 2010.

Ce concours, qui s'est déroulé avec la présence de Me Bousmaha Mohamed huissier de justice, a été couronné d'un «grand succès», a-t-on souligné.

Dans une allocution lue à cette occasion, le nouveau DG de Mobilis qui a été installé, il y a un mois, soulignera qu'«à travers ce jeu qui a récompensé 30 heureux gagnants issus de toutes les régions du pays, il est démontré l'étendue de la présence du groupe à travers tout le territoire national», et confirmé, par la même, la persévérance de l'entreprise à «œuvrer pour le désenclavement des zones les plus reculées».

Y. D.

A L'INITIATIVE D'UN SÉMINAIRE ORGANISÉ PAR L'INSIM

LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE EN DÉBAT

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

L'institut International de Management, INSIM, a organisé, hier à Alger, un séminaire portant sur «la stratégie d'entreprise». L'objectif de ce séminaire, animé par le Pr. Sabourin Vincent, expert international en stratégie et enseignant à l'université du Québec à Montréal (UQAM), est de faire profiter les managers d'entreprises algériennes d'une méthode visant à améliorer les structures et leur productivité. Le programme en question, explique M. Sabourin, est une méthode canadienne mise en place par une équipe de chercheurs qu'il dirige au niveau de l'UQAM. Dans la perspective d'intégrer les managers et chefs d'entreprises, dans l'écono-

mie mondiale, cette méthode appelée «Performex», leur permettra de gérer intelligemment leur effectif et de ce fait, s'assurer d'une productivité à long terme, a-t-il ajouté. Le monde de l'entreprise en Algérie, selon l'expert, fait face à bon nombre d'obstacles majeurs, dont celui de travailler dans l'urgence et l'improvisation de dernière minute. Ce qui, selon lui, freine le développement d'une entreprise et la rend otage du court terme.

Le programme canadien «Performex» sera déployé sur certains secteurs privilégiés, notamment, les hôpitaux, la grande distribution, le secteur des eaux et celui du gaz. «Cette méthode fonctionne principalement avec les entreprises de plus de 1.000 employés parce qu'elles ont des difficultés à gérer leurs effectifs eu égard

au nombre important de postes et de responsabilités», a-t-il fait savoir. Et d'ajouter : «On souhaite, avec l'INSIM, développer ce volet car grâce à ce programme, qui a fait ses preuves notamment au Maroc, mais aussi ailleurs dans le monde, les entreprises algériennes pourront obtenir de meilleurs résultats sur les managers». Un groupe de recherches, explique M. Sabourin, identifie les obstacles et construit les solutions adéquates à partir de la collaboration des entreprises. Pour M. Mouhak Farouk, directeur du Conseil de l'INSIM, le séminaire était l'occasion de réunir les managers de différentes entreprises, publiques et privées, et d'aborder un thème aussi important. «Beaucoup de chefs d'entreprises et de managers y ont

participé car ils sont convaincus de l'importance d'un tel évènement», a-t-il indiqué.

L'INSIM organise annuellement d'importants rendez-vous abordant différents thèmes liés au monde de l'entreprise et l'économie nationale. Un séminaire par mois au minimum est organisé, explique son directeur, traitant principalement de la gestion des ressources humaines, marketing, communication. L'institut compte organiser d'autres séminaires prochainement, notamment sur certains thèmes, à savoir «la résistance au changement dans l'entreprise algérienne», «le manager dans un environnement concurrentiel» et «le passage de la secrétaire à l'assistante».

M. B.

RACHID BENAÏSSA RENCONTRE LA REPRÉSENTANTE DE LA BAD EN ALGÉRIE

Plusieurs domaines de coopération évoqués

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, et la représentante résidente de la BAD en Algérie, Mme Assitan Diarra-Thioune ont «identifié» différents domaines de coopération en matière de développement agricole et rural, indique le ministère, hier, dans un communiqué.

Après avoir procédé à un large échange de vues sur les relations de coopération entre cette institution régionale et l'Algérie, Mme Diarra-Thioune a présenté au ministre les missions de la banque, notamment, celle de «la promotion d'une croissance économique durable et le recul

de la pauvreté dans le continent africain ainsi que ses domaines d'intervention». De son côté, M. Benaïssa a rappelé les différentes composantes de la politique de Renouveau agricole et rural et mis l'accent sur les projets de développement rural intégré (PPDRI), outil privilégié de mise en oeuvre des programmes de développement des territoires ruraux et d'amélioration des conditions de vie des populations.

S'agissant des perspectives de coopération, le ministre et son hôte «ont identifié différents domaines, notamment, ceux relatifs au Crédit mutuel rural, au dévelop-

pement des infrastructures rurales, à l'assistance technique, à la formation et aux études en matière de développement agricole et rural», selon les termes du communiqué.

Le partage des expériences acquises dans le domaine du développement rural et leur généralisation à d'autres pays du continent a été également abordé lors de l'entretien.

Les deux parties ont évoqué, par ailleurs, les questions liées au Mécanisme africain de financement du développement des engrais (MAFDE/AFFM), indique la même source.

Y. D.



L'ETAT RÉAGIT FERMEMENT À LA LIBÉRATION DES 4 TERRORISTES PAR LE MALI

Alger rappelle son ambassadeur à Bamako

L'Algérie a décidé de rappeler, pour consultation, son ambassadeur à Bamako en réaction à «la décision du gouvernement malien de procéder à la libération de quatre terroristes qu'il détenait, sous le prétexte fallacieux qu'ils ont été jugés et ont purgé leur peine», a indiqué, hier, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères dans une déclaration.

PAR SADEK BELHOCINE

Pourtant, rien n'indiquait que la situation allait atteindre ce seuil de détérioration des relations algéro-maliennes, malgré certaines divergences entre Alger et Bamako sur la manière de combattre le terrorisme qui s'est installée dans la région du Sahel. La situation semblait même entrer dans l'ordre à la faveur du soutien apporté par Alger aux autorités maliennes dans le traitement de l'affaire de l'otage français Pierre Camatte, enlevé le 26 novembre 2009 et détenu par la branche d'El Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) qui a fixé un ultimatum au 20 février pour la libération de quatre de ses membres arrêtés et détenus dans les prisons maliennes.

Les autorités maliennes semblaient tenir bon face aux pressions de la France d'obtenir la libération de leur ressortissant. La visite, entreprise tout récemment par le chef de la diplomatie, Bernard Kouchner, et le secrétaire général de l'Élysée, n'a pas eu de développement heureux pour Paris et le Mali a préféré rester sur sa position. «Nous vivons dans un environnement international où il y a des règles en matière de sécurité, de lutte contre le



Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères.

terrorisme. Il faut les respecter. C'est ce que fait le Mali en refusant de libérer des terroristes. Nous l'avons expliqué à nos amis français», a expliqué une source malienne. En fait les pressions exercées par le gouvernement français étaient finalement intenables pour les autorités maliennes qui se sont pliées aux exigences de la partie française faisant abstraction des instruments qui régissent la coopération bilatérale algéro-malienne.

Le gouvernement algérien réagit vigoureusement contre ce coup de force et «condamne et dénonce avec force cette attitude inamicale du gouvernement malien qui a fait fi de la Convention bilatérale de coopération judiciaire, signée par les deux pays, et au nom de laquelle la demande d'extradition des deux ressortissants algériens, poursuivis par la justice algérienne pour des actes terroristes, a été formulée en septembre 2009 et réitérée en février 2010», a indiqué le porte-parole du ministère algérien des Affaires

étrangères qui souligne que «la décision du gouvernement malien viole les résolutions pertinentes et contraignantes du Conseil de sécurité des Nations unies et les engagements bilatéraux, régionaux et internationaux de lutte contre le terrorisme». Le gouvernement algérien estime que la décision du gouvernement malien de libérer des terroristes recherchés par des pays voisins est «un développement dangereux pour la sécurité et la stabilité dans la région sahélo-saharienne et sert, objectivement, les intérêts du groupe terroriste activant dans la région sous la bannière d'El-Qaïda».

Le porte-parole indique, en outre, que le ministère des Affaires étrangères, «au regard de ces développements dangereux pour la sécurité et la stabilité dans la région sahélo-saharienne, a convoqué l'ambassadeur du Mali à Alger pour lui demander des explications sur cette décision du gouvernement malien».

S. B.

DANS SON DIFFÉREND AVEC LA SUISSE

L'Algérie solidaire de la Lybie

PAR MOKRANE CHEBBINE

Alger a exprimé, hier, sa solidarité avec Tripoli dans le différend qui l'oppose à la Suisse. Le porte-parole des Affaires étrangères a réaffirmé la «solidarité sans ambages» de l'Algérie avec la Jamahiriya arabe libyenne, tout en appelant au règlement du problème de la circulation des personnes qui pimente les relations entre les deux pays ces dernières semaines.

«L'Algérie suit avec attention les développements du différend qui oppose la Jamahiriya arabe libyenne à la Suisse sur la liberté de circulation des personnes», pré-

cise-t-on dans une déclaration émanant des services des AE. Et d'ajouter : «Elle réaffirme sans ambages sa solidarité avec la Jamahiriya arabe libyenne sœur et appelle à un règlement de ce différend fondé sur le respect des règles du droit international et des us et coutumes des relations entre Etats également souverains», pour dire toute la solidarité et la préoccupation d'Alger face aux développements des relations entre la Libye et la République helvétique. «L'Algérie est convaincue que le règlement de ce différend dans un tel cadre est un gage de la volonté partagée des pays arabes et européens à promouvoir une coopération fructueuse et féconde

entre les deux ensembles», souligne-t-on encore dans la déclaration du porte-parole des Affaires étrangères. L'inquiétude exprimée par Alger n'est pas fortuite puisque les relations entre les deux pays sont en train de frôler une crise diplomatique.

Une rétrospective de ce différend diplomatique permet de constater que tout a commencé en juillet 2008, lorsque les autorités libyennes ont arrêté et assigné à résidence de deux ressortissants suisses Rachid Hamdani et Max G. Idi, en guise de réponse à l'interpellation musclée à Genève du fils de Mouammar Kadhafi, Hannibal et son épouse, sur une plainte de deux domes-

tiques les accusant de mauvais traitements. En septembre 2009, Berne accusait Tripoli d'avoir placé dans un lieu secret les deux ressortissants, opération qu'ils avaient qualifiée de «kidnapping». Deux mois plus tard, ils avaient été remis à l'ambassade suisse à Tripoli.

Tout récemment, la justice libyenne a condamné à quatre mois de prison Max G. Idi pour séjour illégal et exercice d'activités économiques illégales, alors que Hamdani a été blanchi et a pu quitter le sol libyen pour rentrer en Tunisie. La Suisse réclame la libération de son deuxième ressortissant, alors que la Jamahiriya reste intransigeante face à cette demande.

POUR LIBÉRER UN OTAGE FRANÇAIS, ILS ÉLARGISSENT QUATRE TERRORISTES

La lutte antiterroriste version Paris

Il semble que le président français Nicolas Sarkozy inaugure une nouvelle manière de faire, basée sur le chantage et la pression, dans les relations internationales. Un ressortissant français Pierre Camatte, 61 ans, kidnappé en pleine nuit le 26 novembre 2009 dans un hôtel de Ménaka (Nord-Est) par des Maliens originaires de la région auraient ensuite été vendus au groupe d'El Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), selon des sources maliennes. Branle bas de combat à Paris pour libérer l'otage des terroristes. L'Élysée et la diplomatie française, pour des raisons de politique intérieure française, sont mises à contribution et font un «énorme travail» de pression sur les autorités maliennes qui n'ont aucune forme de résistance face au rouleau compresseur français. Elles ont abdicé aux demandes insistantes des émissaires français d'élargir les quatre terroristes réclamés par l'Aqmi. Il n'y a aucun mal et c'est humain de tenter de libérer, avant que mal s'en suive, une personne quelle que soit son origine des griffes de gens sans foi ni loi. Mais il semble que les autorités françaises sont passées maître en donneur de leçons et ne manquent pas d'exiger de certaines parties de faire ce qu'elles disent et de ne pas faire ce qu'elles font. Le président français qui ne rate aucune occasion qui lui est donné de claironner à qui veut l'entendre que la lutte contre le terrorisme international est l'une de ses priorités ignore une sacro-sainte devise de lutte contre les criminels : ne jamais négocier avec des terroristes. C'est dire que «la priorité» proclamée officiellement est sans nul doute, à géométrie variable. Nicolas Sarkozy n'a cure que la libération des quatre terroristes, outre le fait qu'elle encourage et rétribue les forfaits des groupes hors-la-loi, menace la paix dans toute la région du Sahel et des pays frontaliers, dont l'Algérie un pays que beaucoup citent aujourd'hui en exemple en matière de lutte efficace contre le terrorisme. Pourtant Nicolas Sarkozy qui consacre la géométrie variable de sa perception du danger terroriste a souvent répété à qui veut l'entendre que la stabilité de la région du Sahel était une autre des priorités de la France. Vérité au-delà des Pyrénées, erreur en deçà, comme qui dirait l'autre. Et le président français en fait sa manière de gérer les relations internationales de son pays. L'exemple du Mali en prise avec la nébuleuse Aqmi en est la parfaite illustration. Pour de simples «soupçons», les Algériens assimilés à des terroristes en puissance, voyageant à destination de la France, sont placés sous haute surveillance et soumis à une dégradante fouille corporelle à leur arrivée dans le pays des droits de l'Homme. Dans ce cas aussi, le chef de l'Etat français entend appliquer «sa vérité» et semble amnésique de la lutte des Algériens, durant toute une décennie en affrontant seuls les forfaits des groupes armés, luttant contre l'hydre terroriste sur le sol algérien qui s'est muée en transnationale par la grâce de l'indifférence ou de l'intérêt de certaines puissances. En l'espèce, Nicolas Sarkozy a fait «le mauvais choix» en pesant de tout son poids pour obtenir la libération des 4 terroristes détenus par l'Aqmi. Un choix qui se retournera contre lui, sûrement. Les terroristes iront rejoindre leur groupe quelque part dans cette vaste région désertique du Sahel, reprendront du service et feront des otages en exigeant des rançons doublées d'une demande de libération d'autres terroristes détenus par les autorités d'un pays du Sahel. Un cercle sans fin qu'aura contribué à créer le président français qui se plaît à paraître aux yeux du Français moyen «le sauveur de la France et jaloux de la protection des Français» partout où ils se trouvent de par le monde. Un politique de courte vue, s'il en est.

Lakhdari Brahim

BAGHLIA (BOUMERDÈS)

Des citoyens bloquent la RN 25

Des dizaines de citoyens du village jouxtant l'oued Sébaou, à quelques encablures de la commune de Baghliya, dans l'est de Boumerdès, ont bloqué la RN 25 à l'aide de troncs d'arbres et autres objets hétéroclites, pour protester contre la dégradation de l'axe routier reliant leur village au chef-lieu de la commune de Baghliya. Les protestataires affirment que ledit axe, est totalement détérioré sur une longueur de 5 km. «Cela fait deux ans que les autorités locales avaient procédé au revêtement de ladite route, mais elle n'a pas tenu, en raison des navettes incessantes des camions de gros tonnage qui continuent à exploiter le sable de l'oued Sébaou», nous dira un protestataire. Ce mouvement de protestation a causé d'énormes désagréments aux usagers de cet important axe routier, notamment les transporteurs. Ces derniers sont contraints de faire le détour par la commune de Laâziv (Naciria) pour rejoindre leurs destinations respectueuses. A l'heure où nous mettons sous presse les protestataires maintiennent toujours leur action. Il est à noter que cet axe routier relie la wilaya de Boumerdès à celle de Tizi Ouzou.

Tahar Ounas

TRIBUNAL CRIMINEL DE BOUMERDÈS

Vingt ans de prison ferme pour deux terroristes en cavale

Le tribunal criminel de Boumerdès a condamné par contumace, en fin de journée d'avant-hier, à vingt ans de réclusion criminelle le chef terroriste B.A., pour le chef d'inculpation « d'adhésion à groupe terroriste armé ». B. A. toujours en fuite serait, selon des sources fiables, un membre actif de la sériate de Bordj Ménaïel. Ladite sériate, de triste mémoire, activait dans la région est de la wilaya, entre autres à Sidi Daoud et à Ouled Aïssa. Le même tribunal a également prononcé son verdict à l'encontre de M.R., lui aussi en cavale, à vingt ans de prison ferme pour «adhésion et appartenance à groupe terroriste armé». T. O.

BÉJAÏA

Quatre blessés dans l'explosion d'une bombe près d'Ighil-Ali

L'explosion, lundi dernier vers 17 h 30, d'une bombe de fabrication artisanale dans la forêt de Tabouânant a causé de légères blessures pour quatre éléments de l'ANP. Cette région montagneuse située dans la commune d'Ighil-Ali à Béjaïa, faisait l'objet d'une opération de ratisage. L'engin explosif était dissimulé dans un sentier et a explosé au passage de la patrouille en opération de ratisage. Les quatre victimes, présentant quelques lésions aux membres inférieurs, ont été transférées vers l'hôpital d'Akbou où elles ont reçu les soins nécessaires. Notons que l'opération de ratisage, déclenchée depuis plusieurs jours, se poursuit toujours dans ce vaste massif boisé des monts de Bibans. Les éléments de l'ANP ont déjà, pour rappel dans cette même forêt, détruit une casemate dans laquelle

EN DÉPIT DES AUGMENTATIONS CONSÉQUENTES SUR LEURS SALAIRES

L'UNPEF ET LE CNAPEST MAINTIENNENT LEUR GRÈVE

L'Union nationale des professionnels de l'éducation et de la formation (Unpef) ainsi que le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) ont décidé de maintenir leur mouvement de grève, prévu conjointement à partir d'aujourd'hui.

PAR AMEL BENHOCINE

Un mouvement de protestation national d'une semaine reconductible et qui risque de paralyser l'ensemble des établissements scolaires. Ainsi, malgré les toutes récentes augmentations sur les salaires des enseignants qui ont atteint, rappelés-le, 10 mille DA, les deux principaux syndicats du secteur de l'éducation affichent toujours leur insatisfaction quant à la prise en charge de leurs revendications, jugée «incomplète». Ils dénoncent, en effet, la banalisation des dossiers des œuvres sociales et de la médecine du travail qui figurent dans la plateforme de leurs revendications, de même que le flou qui entoure les indemnités et autres primes. «Les responsables du ministère de tutelle nous ont promis de prendre en charge toutes nos revendications, mais l'on constate qu'il n'y a que le dossier du régime indemnitaire qui a été finalisé à moitié. On dénonce fortement cet état de faits», a déclaré, hier à Alger, le président de l'UNPEF, Sadek Dziri, lors d'un point de presse, animé conjointement avec le



L'Unpef et le Cnapest se disent insatisfaits et maintiennent la pression.

Ph / F. Bourdief

président du Cnapest, Laarbi Nouar. Selon ces syndicalistes, le dossier du régime indemnitaire a été traité de façon opaque, puisque la revalorisation a été faite sur la base d'une ancienne prime, à savoir la prime de rendement. Pour eux, ces augmentations ne sont que le fruit de l'actualisation de cette ancienne prime. «Les responsables devaient respecter notre accord sur la promulgation de quatre nouvelles primes, mais rien n'a été fait malheureusement. Ces augmentations dont tout le monde parle ne sont que l'actualisation de nos anciennes primes, sans plus», ont-ils déploré. En outre, ils ont dénoncé la médiatisation des montants exacts des salaires du personnel de l'Éducation nationale. «Ils n'avait pas besoin de tout dévoiler», ont-il déploré.

Il est utile de rappeler que la revalorisation du régime indemnitaire pour les travailleurs de l'éducation, représentant 50% de la Fonction publique, et sera mise

en application dès le mois de mars prochain. Les rappels des mois de janvier et février de cette année 2010, découlant de l'effet rétroactif, seront également versés au mois de mars. Quant aux rappels portant sur l'effet rétroactif de l'année 2008, ils seront, en revanche, versés au mois de mai prochain. D'un autre côté et évoquant les autres points soulevés, tel le dossier des œuvres sociales, M.Dziri a regretté l'absence de volonté politique d'annuler la décision arbitraire numéro 158/94 concernant la gestion des œuvres sociales. Il a affirmé qu'un complot touche ce dossier. «Certains syndicalistes tiennent au statu quo des œuvres sociales», affirment-ils, tout en réclamant une administration indépendante pour sa gestion. Pour ce qui est du dossier de la médecine de travail, le représentant de l'UNPEF a réclamé la prise en charge sanitaire des personnels de l'éducation.

A. B.

VERS L'APAISEMENT DES TENSIONS DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

BARKAT REÇOIT LES PRATICIENS

Le syndicat national des praticiens de la santé publique (Snpsp), en grève depuis trois mois, a été reçu, hier dans l'après-midi, par le ministre de la Santé pour une réunion de conciliation. Une réunion durant laquelle les principales revendications des médecins grévistes ont été enfin abordées. Et conformément à la réglementation, cette réunion a été marquée par la présence, en plus des syndicalistes, des premiers responsables du ministère, des représentants du ministère du Travail ainsi que des membres du bureau de l'Inspection de travail. C'est ce que nous a indiqué, hier, le président du Snpsp, le docteur Lyes Merabet. Cette rencontre tant attendue et réclamée par l'ensemble des médecins grévistes va certainement apaiser les esprits échauffés du corps médical, malmené à maintes reprises lors de leur mouvement de protestation

et rassemblements. En effet, le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (Snpspp) avait énergiquement déploré la mise à l'écart de son confrère de «lutte», alors qu'il était convié également à une réunion de conciliation, jeudi dernier. Quelques jours plus tard, voilà que le Snpsp reçoit une invitation pour une réunion.

Le docteur Yousfi n'a pas hésité à évoquer la continuité de la protestation sans qu'il y ait réunion avec l'intersyndicale, autrement dit, réunion de conciliation avec le Snpspp et le Snpsp. «Il n'est pas question de sortir de la crise avec un seul corps médical sans l'autre alors que l'action de contestation a été commune», avait-il déclaré. Quant au gel de la grève, cela dépendra, selon les syndicalistes, des résultats qu'amènera cette réunion.

A. B.

4^{ÈME} CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT Une délégation du CNCPPDH à Genève

Une délégation de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH) représentera l'Algérie au 4^e congrès mondial contre la peine de mort, prévu, à partir d'aujourd'hui, à Genève (Suisse), selon un communiqué de la CNCPPDH. Organisé à l'initiative de la Coalition mondiale contre la peine de mort, ce congrès réunira plusieurs centaines de délégués représentant des gouvernements, des acteurs institutionnels, des organisations intergouvernementales et non-gouvernementales ainsi que des experts universitaires et des médias du monde entier, ajoute la même source. La CNCPPDH souligne que le moratoire observé par l'Algérie sur l'application de la peine de mort «contribue au renforcement et à l'élargissement progressif des droits de l'Homme», la peine de mort «n'ayant pas nécessairement un effet dissuasif» et toute erreur judiciaire dans l'application de la peine de mort étant «irréversible et irréparable». En ce sens, la Commission rappelle que l'Algérie a appuyé la résolution 62/149 du 26 février 2008, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies portant moratoire sur l'application de la peine de mort.

Elle relève aussi que le gouvernement algérien a décidé de donner une suite favorable à la proposition du gouvernement espagnol d'intégrer l'Algérie dans le Groupe d'appui appelé à soutenir, sur le plan international, les actions de la commission internationale en faveur du moratoire et de l'abolition universelle de la peine de mort.

LES ALGÉRIENS ONT CONSOMMÉ MOINS EN JANVIER 2010

Baisse de la facture alimentaire de plus de 12%

La facture des importations algériennes des produits alimentaires a atteint 572 millions de dollars en janvier 2010, contre 652 millions de dollars le même mois de l'année écoulée, soit une baisse de 12,27%, selon les chiffres fournis par le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (CNIS).

PAR INES AMROUDE

A l'exception des importations des sucres et sucreries, qui ont connu une hausse de 76,6%, passant de 94 millions de dollars en janvier 2009 à 166 millions de dollars à la même

L'importation des véhicules de tourisme augmente de 4,4%

Les véhicules de transport de personnes et de marchandises ont reculé de 34,71%, passant de 172,76 millions de dollars à 112,8 millions de dollars.

La même tendance a été enregistrée par les bouteurs (bulldozers) avec 34,56%, pour totaliser 39,9 millions de dollars.

Par contre, les véhicules de tourisme, après une baisse des importations l'année écoulée, ont repris le mois de janvier dernier avec une hausse de 4,4% pour une valeur globale de 95 millions de dollars, selon les statistiques des Douanes.

Par ailleurs, pour ce qui concerne le commerce extérieur durant le mois de janvier 2010, l'Algérie a exporté pour 3,49 milliards de dollars, en hausse de 5,74% par rapport au même mois de 2009, et les importations ont totalisé 2,94 milliards de dollars, en baisse de près de 11%.

Ce résultat s'est répercuté sur l'exé-



Une "superette" à Alger.

période en 2010, les principaux produits du groupe ont connu une baisse "relativement importante". Cette hausse des importations du sucre, n'est pas due à une augmentation des quantités mais au renchérissement de ce produit sur les

marchés internationaux qui a progressé de 112% durant les années 2008 et 2009 et qui persiste au cours des premières semaines de cette année. Il s'agit, notamment, des céréales, des semoules et de la farine qui ont chuté pratiquement de

Baisse de 0,8% de l'indice des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation a connu une variation négative de 0,8% durant le mois de janvier 2010, soit une baisse plus importante que celle relevée au même mois de 2009 (-0,2%), a appris l'APS mardi auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Cette variation, qui intervient après une stagnation observée en décembre 2009, est induite essentiellement par les prix des biens alimentaires qui ont baissé de 1,8%, précise l'organisme. Les produits agricoles frais se sont caractérisés, au mois de janvier dernier et par rapport au mois de décembre 2009, par une baisse de 3,9%. En dehors du poisson frais et des fruits dont les prix ont augmenté respectivement de 11,3% et 8,4%, le reste des produits s'est caractérisé par des baisses dont les plus importantes ont touché les légumes (-14,2%), la volaille (-9,2%) et la pomme de terre (-7%). Cette tendance a touché également les oeufs avec une baisse de 5,7%, et les viandes de mouton et de bœuf avec respectivement presque 1,6% et 1,3%, précise l'office. En ce qui concerne les produits alimentaires industriels, ils ont augmenté de 0,1% en janvier dernier par rapport au mois précédent. Les prix du sucre et produits sucrés se distinguent par une croissance de 3,2%, relève l'organisme des statistiques. En janvier 2010 et par rapport à janvier 2009, le niveau moyen des prix des biens alimentaires a connu une hausse de 7,7%, avec 11,2% pour les produits agricoles frais et 5% pour les produits alimentaires industriels. Les prix des produits manufacturés ont enregistré une hausse de 0,2% en janvier 2010 par rapport à décembre 2009. En revanche les services ont subi une baisse de 0,1%.

AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION NATIONALE DE LAIT

Un nouveau système de régulation pour la filière

PAR CHAFIKA KAHLAL

Selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, rendu public hier, la tutelle a pris plusieurs mesures pour réorganiser le secteur, notamment, la filière lait. Un système de régulation et de développement de cette dernière, mis en place récemment, est structuré à travers la contractualisation avec l'ONIL de 90 laiteries pour la régulation du marché du lait pasteurisé en sachet à partir de la mise à disposition de lait en poudre importé subventionné ainsi que 129 laiteries pour le développement du système d'intégration industrielle de la production nationale comprenant 650 collecteurs et 13.000 éleveurs, il est à rappeler à cet effet que l'objectif est d'intégrer 20 000 éleveurs au dispositif, indique le communiqué. Par ailleurs, le comité interprofessionnel du lait auprès de l'ONIL composés des représentants des différentes professions concernées et à travers ses différents sous-comités, assure, à travers une concertation permanente sur un espace d'analyse, d'évaluation de proposition et d'engagement,

ajoute la même source. Il est attendu pour cette année 2010, grâce à la mobilisation grandissante des professionnels de cette filière, de renforcer la dynamique actuelle à travers l'amélioration des règles régissant le mode de fonctionnement du système de régulation de la filière lait se basant sur l'évaluation interprofessionnelle, un dispositif de soutien à la collecte et à l'intégration fluidifiée quant à son fonctionnement, le développement d'un programme d'appui plus ciblé aux éleveurs laitiers avec le concours des institutions spécialisées (ITGC, CNIAG, ITELV, INMV, ONAB, CNMA et la BADR), le renforcement du dispositif de conseil technique mis en place au niveau des laiteries, et la mise en place de sous-comités interprofessionnels par grandes régions de production laitières afin de prendre en charge les spécificités des différents pôles de production. Le communiqué a tenu à rappeler que ce «nouveau système» a été mis en place depuis le mois de juin dernier. Ce système «se construit autour de l'office interprofessionnel du lait (ONIL) avec la contribution et la contractualisation des

professionnels de cette filière, éleveurs, collecteurs, laiteries...etc, et a pour objectif principal d'assurer une amélioration substantielle de l'intégration industrielle de la production nationale et faire de ce maillon, le moteur clé de la croissance de la filière et de son développement». L'évaluation en cours de la dynamique de relance de cette filière, mise en œuvre au cours de l'année 2009, «confirme l'existence de marges de progrès importantes pour l'avenir, notamment à travers les premiers résultats «encourageant», ajoute le communiqué, à savoir, que les animaux reproducteurs importés par les éleveurs privés sont passés de près de 1.200 en 2008 à 13.700 génisses, ce qui dénote la reprise du développement des élevages au niveau des exploitations agricoles, rappelle-t-on. La production de lait cru est passée de 2,23 milliards de litres en 2008 à 2,45 milliards de litres en 2009; la collecte de lait cru a augmenté de 218 millions de litres en 2008 à 314 millions de litres en 2009. Une baisse de 25.000 tonnes pour 2009 a été enregistrée au niveau des importations de poudre de lait

moitié (48,48%), passant de 297 millions de dollars en janvier 2009 à 153 millions de dollars le même mois en 2010, précise l'organisme des Douanes. Ce bilan, rapporté par l'APS, précise, à cet effet, que la facture du lait et produits laitiers s'est établie à 52 millions de dollars en janvier 2010, contre 100 millions de dollars durant la même période de l'année dernière, enregistrant ainsi une baisse de 48%. La baisse de la facture alimentaire a touché aussi les viandes (-28,57%), puisque le montant est passé de 14 millions de dollars à 10 millions de dollars. La facture des légumes secs a également diminué, précise le CNIS, passant à 45 millions de dollars, contre 52 millions de dollars, soit une baisse de 13,46%. La facture des importations a également baissé pour plusieurs produits de consommation non alimentaires, notamment, les médicaments qui ont connu une baisse "relativement importante" de 33,98%, passant de 151,7 millions de dollars en janvier 2009 à 100,2 millions de dollars le mois dernier. Cette tendance a été également enregistrée pour les pneumatiques neufs, dont les importations ont baissé de 60,46%, chutant de 17,55 millions de dollars à 6,94 millions de dollars en janvier dernier.

I. A.

MARCHÉ PÉTROLIER

Les incertitudes sur la demande et le dollar freinent la progression des prix

Les incertitudes sur la consommation pétrolière mondiale et le renforcement du dollar devraient freiner la progression des prix du pétrole, selon le rapport mensuel du cabinet Center for Global Energy Studies (CGES). "Le temps froid ne devrait pas persister au-delà de la fin du trimestre en cours et la demande pétrolière dans l'OCDE ne donne pas de signe de vigueur", estime le cabinet CGES. Outre les incertitudes sur la demande, le cabinet fondé par l'ancien ministre du Pétrole saoudien cheikh Ahmed Zaki Yamani s'inquiète du renforcement du dollar contre l'euro, qui "pourrait commencer à faire pression sur les prix du pétrole", remontés lundi à 80 dollars le pétrole. Ses experts craignent aussi que "l'équilibre de l'offre et la demande ne pèse sur les prix du pétrole". "L'offre des producteurs non-Opep et la production de liquides pétroliers extraits avec le gaz et d'autres liquides de l'Opep devraient progresser de presque un million de barils par jour (mb/j) en 2010, ce qui devrait presque absorber la hausse de la demande", soulignent-ils. Le pétrole extrait en même temps que le gaz produit par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ne sont pas soumis aux quotas de production de l'organisation. "Dans cet environnement, le CGES trouve que les estimations les plus haussières d'un pétrole dépassant 80 ou même 90 dollars cette année, faites

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DE LA WILAYA DE AIN DEFLA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre n°12/DFP/2009 paru dans les quotidiens *Midi Libre* du 11-12/12/2009 et *Wakt "El Djazaïr"* du 12/12/2009 relatif à la réalisation et équipement de 09 stades matico au profit des CFPA que les marchés ont été attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

N° lot	Désignation du lot	N° du pli	Entreprises	Note technique	Montants	Délais
01	Réalisation et équipement d'un stade MATICO au CFPA EL ATTAF	30	ETB NEGADI ABDELLAH AIN DEFLA	35,24	581.302,80	10 jours
02	Réalisation et équipement d'un stade MATICO au CFPA ROUINA	30	ETB NEGADI ABDELLAH AIN DEFLA	35,24	598.291,20	10 jours
03	Réalisation et équipement d'un stade MATICO au CFPA OUED CHORFA	26	ETB CHEKIR Rachid SETIF	20,50	479.091,60	15 jours
04	Réalisation et équipement d'un stade MATICO au CFPA BOUMEDFAA	24	ETB SARL ASSIMI SETIF	25,75	595.600,20	12 jours
05	Réalisation et équipement d'un stade MATICO au CFPA BORDJ AMIR KHALED	30	ETB NEGADI ABDELLAH AIN DEFLA	35,24	581.302,80	10 jours
06	Réalisation et équipement d'un stade MATICO au CFPA KHEMIS MILIANA	30	ETB NEGADI ABDELLAH AIN DEFLA	35,24	581.302,80	10 jours

Lots non attribués :

N° Lot	Désignation du lot	Motifs
07	Réalisation et équipement d'un stade MATICO au CFPA EL-AMRA	CFPA en phase de reconstruction
08	Réalisation et équipement d'un stade MATICO au CFPA AIN DEFLA	CFPA en phase de reconstruction
09	Réalisation et équipement d'un stade MATICO au CFPA EL ABADIA	Changement du site

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de l'autorité compétente et cela conformément à l'article 101-02 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

LE DIRECTEUR

Midi Libre N° 900 Mercredi 24 février 2010 - ANEP 798 376

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE CHERAGA
COMMUNE DE AIN BENIAN

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 43 du décret présidentiel n°02-250 du 24/07/2002 modifié et complété par les deux décrets présidentiels n°03/301 du 11/09/2003 et 08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics, suite à l'avis d'appel d'offres restreint paru dans les deux quotidiens nationaux (*Midi Libre* et *El Djazaïr News*) en date du 22/12/2009 et le BOMOP pour l'acquisition du matériels cité dans le tableau ci-dessous et vu le procès de la commission d'évaluation est attribué provisoirement à l'entreprise répondant aux normes exigées par le cahier des charges, comme suit :

N°	Intitulé du projet	Entreprise	Montant DA TTC	Note technique /70 pts	Délai de livraison	Obs
01	Acquisition de matériel roulant : Acquisition d'un camion à benne de 10t et plus	EURL KIV	4.139.999,50	49	60 jours	Offre moins disante
02	Acquisition de matériel roulant : Acquisition d'un camion à benne de tasseuse de 10m³ et plus	EURL KIV	6.240.000,01	44,75	60 jours	Offre moins disante

Les soumissionnaires non retenus se considérant lésés, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Ain Benian, conformément au décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 modifié et complété par les deux décrets présidentiels n°03/301 du 11/09/2003 et 08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse et le BOMOP.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Ain Benian

Midi Libre N° 900 Mercredi 24 février 2010 - ANEP 798 521

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SKIKDA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01 2010

La Direction de l'administration locale de la wilaya de Skikda lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour l'acquisition de matériels informatique dans le cadre de l'élaboration du passeport et la carte d'identité nationale biométrique.

Le cahier des charges peut être retiré auprès de : Bureau du patrimoine et des moyens généraux - petite zone industrielle - Skikda TEL 030.92.53.95.

Les entreprises qualifiées dans le domaine peuvent soumissionner.

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et comporter la mention "A ne pas ouvrir" Avis d'appel d'offres national ouvert n°01/2010 "Acquisition de matériels informatique dans le cadre de l'élaboration du passeport et la carte d'identité nationale biométrique".

Chaque pli contiendra deux (02) enveloppes intérieures séparées : l'une portant la mention "offre technique" et l'autre "offre financière".

Les deux enveloppes intérieures porteront le nom, l'adresse du soumissionnaire et son numéro de téléphone.

Offre technique :

- 1-La déclaration à souscrire dûment signée et établie selon le modèle du cahier des charges
- 2-L'instruction aux soumissionnaires signée par le soumissionnaire avec la mention "lu et approuvé" et portant son paraphe sur chaque page
- 3-L'identification fiscale
- 4-Le statut de l'entreprise soumissionnaire
- 5-Le registre de commerce du soumissionnaire
- 6-Délai de livraison à mentionner avec précision
- 7-L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire, du gérant ou du directeur général de l'entreprise (de moins de 03 mois)
- 8-Un extrait de rôle apuré (de moins de 03 mois)
- 9-Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS
- 10-Les bilans financiers des 02 dernières années approuvés par les services de l'administration fiscale
- 11-Les références professionnelles du soumissionnaire
- 12-Les moyens humains et matériels avec justifications

- 13-Délai de garantie à mentionner avec précision
- 14-Copie légalisée du récépissé de dépôt des comptes sociaux
- 15-Fiche technique des micros-ordinateurs proposés

Offre financière :

- 1-La lettre de soumission dûment signée et établie selon le modèle du cahier des charges
- 2-Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné et signé
- 3-Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé
- 4-Cahier des prescriptions spéciales

Les offres techniques et financières doivent être séparées et introduites dans une enveloppe extérieure cachetée et anonyme et déposée auprès de la direction de l'administration locale de la wilaya de Skikda à l'adresse : Place 24 Février Skikda.

"A NE PAS OUVRIR" AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/2010 "ACQUISITION DE MATÉRIELS INFORMATIQUE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PASSEPORT ET LA CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE BIOMÉTRIQUE".

-La date limite de dépôt des offres est fixée à trente (15) jours à compter du 22/02/2010.

-Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de cent quatre vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

-Les plis seront ouverts le 08/03/2010 à 14h00 heures en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu au siège de la direction de l'administration locale de la wilaya de Skikda à l'adresse citée plus haut.

N.B. : Les offres parvenues par voie postale après l'ouverture des plis seront rejetées.

-Toute offre ne contenant pas le récépissé de dépôt des comptes sociaux sera rejetée.

Le Directeur

Midi Libre N° 900 Mercredi 24 février 2010 - ANEP 798 523

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/2010

La Direction de la formation professionnelle de la wilaya de Biskra, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la :

Projet : Réalisation et équipement d'un centre de la formation professionnelle (300/60 lits) CFPA à BOUCHAGROUNE

Lot : achèvement de réalisation d'un bloc pédagogique + administration + bibliothèque

Lot : achèvement de réalisation d'un bloc pédagogique + des salles + des ateliers

Les entreprises qualifiées 1^{ère} qualification et plus dans le domaine de (batiment activité principale ou secondaire) peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de la formation professionnelle de la wilaya de Biskra El Alia Nord. Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour le lot ci-dessus indiqué.

La présentation des offres se fera sous double plis cachetés, l'enveloppe extérieure anonyme ne devra comporter que la mention : Avis d'appel d'offres national ouvert n°02/2010 "A ne pas ouvrir"

Projet : Réalisation et équipement d'un centre de la formation professionnelle (300/60 lits) CFPA à BOUCHAGROUNE, en précisant l'intitulé du lot

Les offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces légalisées récentes :

Offre technique :

- Déclaration à souscrire
- Statut de l'entreprise
- Copie du registre de commerce
- Copie du matricule fiscal
- Extrait de rôles moins de 03 mois
- Mise à jour CNAS, CACOBATPH, CASNOS moins de 03 mois

-Bilans financiers et comptables des trois dernières années

-Casier judiciaire moins de 03 mois

-Certificat de qualification et de classification professionnelle

-La liste des moyens humains légalisée par la CNAS

-Attestation de bonne exécution des projets de même nature

-Liste des moyens humains et matériels validée par un huissier de justice, joint des copies des cartes grises et copies légalisées d'assurance

-Délai d'exécution

Offre financière :

-La lettre de soumission

-Bordereau des prix unitaires

-Devis estimatif et quantitatif dûment signé ne comportant aucune rature ou surcharge

-Les offres doivent être déposées auprès de la Direction de la formation professionnelle de la wilaya de Biskra El Alia Nord, le 21^e jour à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'Opérateur public (BOMOP).

-L'ouverture des offres techniques et financières aura lieu le jour fixée 22/03/2010 pour le dépôt des offres, au siège de la Direction de la formation professionnelle de la wilaya de Biskra, El Alia Nord à 14h00.

-Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date de la soumission.

-Le présent avis tient lieu de convocation pour assister à la commission d'ouverture des plis.

Midi Libre N° 900 Mercredi 24 février 2010 - ANEP 798 364



HABITAT PRÉCAIRE À BOLOGHINE

Des immeubles vétustes démolis

La wilaya d'Alger compte, à terme, mettre fin à l'habitat précaire sous toutes ses formes. Précarité ne signifie pas forcément bidonville, loin s'en faut puisque des milliers de familles algéroises occupent actuellement des habitations, pour la plupart remontant à l'ère précoloniale, complètement vétustes et menaçant ruine à tout instant.

PAR YAZID BOULAOUICHE

Les résidents des immeubles vétustes, remontant pour la plupart à l'époque pré-coloniales, ne sont pas épargnés par la hantise de l'effondrement de leurs toits

Cette situation concerne, malheureusement la grande majorité des localités algéroises. La commune de Bologhine, qui jusque là est restée un peu en retrait de l'actualité revient sur les devants de la scène à cause justement de ce phénomène qui la touche de plein fouet. Les résidents de cette localité côtière sont pleinement conscients de l'épée de Damoclès suspendue sur leurs têtes, avec toutefois un pincement au cœur à chaque fois qu'ils est porté à leur connaissance l'annonce de l'effondrement d'un énième immeuble. Les autorités communales pour tenter, un tant soit peu de remédier à ce phénomène ont procédé, récemment, à la démolition de six immeubles qui menaçaient ruine et dont la réalisation remonterait à plus d'un siècle. L'opération, explique une source proche



Des immeubles antédiluviens qui s'effritent littéralement.

de l'APC, n'a pas été aisée, attendu qu'il faut, dans un premier temps, procéder au relogement des familles. Ces dernières n'étant pas enchantées de s'«expatrier» vers d'autres localités. Il est également prévu à Bologhine la récupération et aménagement de la façade maritime, ce qui ne se fait pas sans heurts attendu qu'il faut avant tout déloger les occupants des cabanons

insalubres érigés sur les flancs des rochers. Beaucoup de ces familles ne possèdent aucun document officiel justifiant leur occupation des lieux. Notre confrère *InfoSoir*, dans son édition du samedi relate le calvaire de deux familles que les forces de l'ordre et les services de l'APC ont tenté de déloger dans le cadre de cette opération. Le plus dramatique, c'est que

ces familles occupent ces maisonnettes depuis 40 ans sur décision de l'APC de l'époque, par on ne sait quel tour de passe-passe, ne sont pas inscrites sur la liste des personnes à reloger. Le bon point à mettre à l'actif de cette localité, c'est le fait qu'elle fasse partie des rares APC dans l'Algérois à avoir réussi la réhabilitation de plus de 450 immeubles vétustes.

En dépit de tous ces efforts, il n'en demeure pas moins que le danger est omniprésent au sein de la Bologhine où plusieurs immeubles tombent littéralement en ruine. Cette situation est souvent due au traditionnel conflit entre locataires et propriétaires, alors qu'il y a des textes clairs pour régir les droits et devoirs de chacune des parties, mais en l'ignorance de ces textes et conséquence de cette ignorance, ces bâtisses laissées à l'abandon et sans le moindre entretien meurent les unes après les autres entraînant parfois dans leur perte des vies humaines, ce qui est inacceptable, et ce quelles qu'en soient les raisons.

Y. B.

BUREAUX DE POSTE

Entre exigüité et pannes de réseau

Certains bureaux de poste ouverts dans les localités d'Alger ne répondent plus depuis longtemps à la demande des usagers de plus en plus nombreux. En dépit de la réalisation de nouveaux bureaux, l'instauration du guichet unique et la mise en circulation de la carte à puce pour tenter d'alléger la congestion des guichets, l'afflux demeure toujours aussi important avec un degré plus accentué dans certaines localités. On commencera par citer Réghaïa où les usagers ne cessent de réclamer des bureaux de poste plus vastes et mieux équipés. L'exigüité de ces bureaux de poste régionaux est le principal problème posé par les usagers. «Les vieux n'ont pas où s'asseoir pour faire face à la longue attente. La file d'attente s'étend souvent jusqu'à l'extérieur du bureau, et ainsi les usagers

sont contraints d'attendre dehors sous la pluie ou la canicule», nous explique un habitué du bureau postal situé au centre de Réghaïa. Le bureau de poste qui connaît toutefois le plus grand afflux reste celui du quartier El Ouncharis. Cet édifice minuscule reçoit des centaines, voire des milliers d'usagers quotidiennement. «On a vainement revendiqué le réaménagement de ce bureau pour l'agrandir, ou à défaut la réalisation d'une autre agence postale plus spacieuse, mais notre demande n'a pas l'air d'intéresser grand monde», nous explique un usager abordé à proximité de ce bureau objet de toutes les contestations. Composé de trois guichets, ce bureau est devenu, au fil du temps, une véritable source de stress pour ses usagers. Des files interminables, des pannes récurrentes du réseau font par-

tie du scénario se répétant à longueur d'année. «C'est le plus souvent l'après-midi que les agents de guichet nous informent qu'il n'y a pas de réseau, et donc pas de retrait», explique notre interlocuteur. À Saïd-Hamdine les clients de la poste ne sont pas logés à meilleure enseigne, puisque l'espace pour leur accueil ne dépasse pas les 20 m². Souvent, l'accès à l'intérieur du bureau, est strictement impossible pour peu qu'une dizaine d'usagers soient déjà à l'intérieur. Les usagers ont vainement demandé la délocalisation de ce bureau érigé au rez-de-chaussée d'un immeuble. Il est grand temps, estiment les clients d'Algérie Poste, que l'on pense à l'aménagement de bureaux qui soient en adéquation avec le nombre d'usagers sans cesse croissant.

Y. B.

COMMUNE DE HUSSEIN DEY

Deux monuments en mémoire des chahids



La commune de Hussein-Dey compte ériger deux stèles à la mémoire des chahids tombés au champ d'honneur. Ces deux monuments seront les premiers de genre dans cette localité qui a payé un lourd tribut à la Révolution. L'APC explique qu'elle accorde un grand intérêt à l'histoire. D'ailleurs l'avenir ne saurait se construire sans la connaissance de l'histoire. C'est

ainsi que les élus veulent rendre l'hommage qu'ils méritent aux martyrs qui ont marqué l'histoire de la Guerre de libération. Selon un communiqué rendu public, le premier monument devrait être érigé au niveau de l'Office national des jardins et des loisirs, situé à proximité de la gare routière.

Le second, quant à lui, sera implanté en plein cœur de Hussein Dey. Ce monument sera baptisé du nom du héros de la Révolution feu le colonel Didouche-Mourad. Il faut sans aucun doute applaudir cette initiative, qui a rencontré une approbation totale auprès de l'ensemble des résidents d'Hussein Dey.

APRÈS DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT

La salle de cinéma



"l'Algéria" rouvrira en mars

Fermée depuis quelques mois pour les besoins de travaux de réaménagement, la salle de cinéma l'Algéria, située au boulevard Didouche-Mourad, devrait rouvrir ses portes au cours du mois prochain.

C'est ce que nous a affirmé le président de l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre. Pour rappel cette prestigieuse salle de cinéma algéroise avait souffert d'infiltrations d'eau, ce qui a obligé les autorités communales à opter pour sa fermeture afin de faire procéder aux travaux de réhabilitation et d'étanchéité. Ces travaux, qui ont débuté voilà près de trois mois, devraient être terminés au cours du mois de mars prochain.

La fermeture de l'Algéria a été également l'occasion pour procéder, parallèlement, à la rénovation et mise à niveau de cette salle. Toujours dans le cadre de la réfection et mise à niveau des salles de cinéma, il est prévu la réouverture prochaine de deux autres salles de cinéma, dont la salle le Casino.



M'SILA, TRAVAUX PUBLICS

Réception de 25 ouvrages d'art en deux ans

Le directeur des travaux publics a fait savoir que 25 ouvrages d'art ont été réceptionnés au cours des deux dernières années à M'sila. Il s'agit, a précisé ce responsable, de sept ouvrages d'art ayant fait l'objet d'une opération de réhabilitation et de rénovation et de 18 autres "entièrement reconstruits" à la suite de l'effondrement total ou partiel d'anciens ponts fortement endommagés par les inondations de 2006 et de 2007. Ces infrastructures de base ont été réalisées sur les différentes routes nationales (RN) et chemins de wilaya (CW), dont la RN 45 reliant M'sila à Bou-Saâda, la RN 8 (Bou-Saâda-Aïn Lahdjel) et le CW 1 entre Aïn Khadra et Oum Chouachi, a déclaré le DTP. Ces réalisations ont permis, selon le directeur des travaux publics de M'sila, d'améliorer "considérablement" la fluidité du trafic automobile sur les tronçons concernés, d'éliminer certains points noirs et d'éviter la submersion de certains tronçons par l'effet des crues. L'étude technique de ces ouvrages d'art, a-t-il dit, a été "minutieusement effectuée", mettant à contribution tous les secteurs concernés, dont l'hydraulique, les forêts et l'environnement, "de sorte à assurer à ces équipements une durée d'exploitation d'au moins un siècle". Le directeur des travaux publics a expliqué la longue durée constatée dans la réalisation des travaux de certains de ces ouvrages par un "souci de qualité" et une "construction dans les règles de l'art" et par la dimension de ponts, dont plusieurs ont une portée de plus de 100 mètres. La wilaya de M'sila compte 180 ouvrages d'art répartis sur un réseau routier totalisant un linéaire de 3.300 km.

90% des crédits de paiement consommés en 2009

Le taux de consommation des crédits de paiement a atteint plus de 90% en 2009 dans la wilaya de M'sila, ce qui "démontre l'efficacité de l'outil local de réalisation", a affirmé le wali au cours d'une session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya consacrée au développement local. 323 opérations ont été engagées au titre du dernier exercice dans le cadre des programmes sectoriels décentralisés et des programmes communaux de développement qui ont respectivement mobilisé 16,7 milliards et près de 3,5 milliards de dinars. Ces investissements publics, jugés "considérables", ont eu un "impact très positif" sur les différents secteurs de développement.

7.545 PME en 2009

Le nombre de petites et moyennes entreprises (PME) opérationnelles à M'sila s'est accru de 8% au cours de l'année 2009, selon la direction de wilaya de la PME et de l'artisanat (DPMEA). Les PME, au nombre de 6.680 l'année 2008, étaient de 7.545 en 2009, soit une augmentation de 865 entreprises activant essentiellement dans le bâtiment et travaux publics (50%), le commerce et la distribution (14%) et les services (34%).

BOUIRA

32 affaires pour la session criminelle

Quelque 32 affaires mettant en cause 111 individus, dont dix ont été appréhendés, 75 en liberté provisoire et six en état de fuite, sont portées au rôle de la première session criminelle de la Cour de Bouira pour l'année 2010, prévue du 22 février au 22 mars prochain. Sur

BOUMERDES, ZONES D'ACTIVITÉS

L'économie locale "en berne"

Le secteur économique dans la wilaya de Boumerdes patauge, depuis des années, dans des difficultés multiples. Depuis la création de ladite wilaya en 1984, date du dernier découpage administratif, le développement socioéconomique semble relégué aux calendes grecques. En effet, plusieurs zones d'activités (ZAC) se débattent depuis dans des problèmes insurmontables.

PAR TAHAR OUNAS

Par conséquence, l'activité économique est mise en berne et le phénomène du chômage a pris en otage la population, notamment juvénile. Plus d'une centaine de projets qui concernent le lancement de ces zones à travers les localités de la wilaya sont toujours en stand-by. L'on trouve ainsi des zones d'activités pénalisées par des blocages multiples. Ces blocages concernent les zones en activités et celles qui se trouvent en stade de projets. Parmi ces blocages qui freinent le lancement d'activité dans cette wilaya, l'on peut citer le problème inhérent au foncier. A titre d'exemple, la zone d'activité se trouvant dans la commune de Baghlia n'attire plus d'investisseurs en raison du déficit qu'elle accuse en matière du foncier. De ce fait, l'on a programmé le lancement de pas moins de 30 PME, mais huit uniquement y ont été lancées. Ladite zone, qui s'étale sur 30h de superficie, a été lancée en 1986 et continue toujours à fonctionner au ralenti. La dernière visite du wali dans la région a été l'occasion de relancer le débat sur le



Projets à l'arrêt par manque de foncier dans une région à vocation, avant tout, agricole.

foncier. Ce dernier a constaté le déficit qu'endure Baghlia en matière du foncier et a instruit les responsables concernés à trouver une issue à cet obstacle. Le facteur de l'incapacité d'investir en est une autre entrave à l'émergence des zones d'activités. En raison de cette défaillance, plusieurs APC ont annulé des décisions d'octroi de projets à des investisseurs comme ce fut le cas dans la commune de Si Mustapha où l'on compte une dizaine de décisions qui ont été annulées par le P/APC. A Souk El-Had, la zone d'activité peine à voir le jour. Depuis qu'un investisseur a acquis plus de cinq hectares de terrain, il n'a rien entrepris pour l'installation de ses entreprises. Selon des informations recoupées, cet investisseur a acquis ce terrain en 1995. L'on compte en tout 19 lots de terrains qui restent toujours à l'état d'abandon.

Un investisseur nous dira que la zone d'activité de Thénia n'est toujours pas lancée, en raison de la non-conformité du projet et son impact sur l'environnement, nous dit-t-on encore. En 2000, précise encore

notre interlocuteur, le wali avait décidé par arrêté le lancement de ladite zone. Dans la commune de Naciria, pas moins de quatre-vingt lots de terrains sont exploités d'une manière illicite. Hormis l'entreprise de fabrication de chaussures Manuca et l'entreprise de production de flexibles Decoflex, toutes les entreprises sont fermées depuis des années. Ces deux entreprises, faut-t-il le signaler, font face d'ores et déjà à de multiples problèmes tels que la concurrence déloyale et le marché parallèle. En outre, dans la commune de Khemis El-Khechna, à quelques encablures d'Alger, l'on enregistre une vingtaine d'entreprises parmi une quarantaine existantes fermées depuis des années. Il est, toutefois, bon de rappeler que l'apport de ces zones dans l'absorption du phénomène du chômage est capital. Lorsqu'on sait que ce phénomène ne fait que s'augmenter parmi les jeunes, d'où la nécessité de repenser la politique de création de PME afin de permettre l'épanouissement économique du pays.

T. O.

BOUIRA, POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Consolidation des infrastructures

PAR YUCEF AMARI

Afin d'améliorer les prestations offertes aux usagers du secteur de la Poste et des technologies de l'information et de la communication (TIC), la wilaya de Bouira vient de bénéficier de plusieurs structures. Ainsi, le Complexe des télécommunications a été inauguré par le ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication au niveau de l'ex-villa des hôtes de la wilaya. Ce nouvel acquis pour le secteur des télécommunications à Bouira englobe une unité opérationnelle des télécommunications, un cyberspace doté de 60 ordinateurs et une nouvelle agence de l'opérateur téléphonique public "Mobilis". En procédant à la mise en service du cyberspace, dont le tarif des prestations à l'heure est fixé à 25 DA, le ministre

a souligné devant les responsables la nécessité de revoir ces tarifs à la baisse afin d'arriver, a-t-il dit "au plus bas tarif possible qui garantira un accès au plus grand nombre possible d'internautes". Sur le même site, le ministre a, également, inauguré la nouvelle agence "Mobilis", dotée de nombreux bureaux et équipements modernes dédiés au service des clients de cet opérateur qui était logé auparavant au niveau des locaux d'un particulier contre une somme rondelette de 200 mille DA/mois de location, selon les explications fournies au ministre. Par la suite, le ministre s'est rendu à la cité des 140 logements de la banlieue de la ville de Bouira (renfermant quelque 8 mille habitants), où il a procédé à l'inauguration d'une agence postale, dont il est escompté une contribution à la réduction du flux d'utilisateurs enregistré, notamment durant les jours fériés, au

niveau des bureaux postaux du chef-lieu de la wilaya, ont indiqué les responsables du secteur. Une agence postale similaire a été également ouverte dans la ville de Aïn Bessam au profit d'une nouvelle agglomération urbaine, portant ainsi le taux de couverture actuel estimé à un bureau postal pour 10 mille habitants à 1 bureau pour 9 mille habitants dans cette ville, selon les informations fournies au ministre. Selon ces informations, "le taux de couverture postale dans la wilaya de Bouira est d'un bureau postal pour 7.114 habitants". Le ministre s'est également rendu à Sour El Ghoulane, où il a visité l'Agence commerciale des télécommunications (ACTEL) de cette ville, avant de procéder à la mise en service du réseau de fibres optiques reliant les communes de Takdit, Bordj Akhriss et Mezdoor de l'extrême sud de la wilaya.

Y. A.



THADARTHIW

TIZI-GHENNIF, LÀ-HAUT SUR LA COLLINE

On ne peut parler de Tizi-Ghennif sans aborder le travail de l'oléiculture dans toute sa diversité, cette pratique ancestrale ayant survécu à toutes les autres formes agricoles traditionnelles connues dans la région.

PAR K. ZAKARIA

L'attachement de cette région à l'oléiveraie, d'après plusieurs témoignages, tire son origine des anciennes tribus berbères qui, ayant constaté la fertilité de ses terres, la qualité et la quantité de l'huile extraite à chaque cueillette, décidèrent de se fixer et de faire de cette agriculture leur principale activité.

Au fil des années, cette huile est devenue l'une des meilleures de la région et sa renommée a largement dépassé les frontières nationales, pour être cotée, grâce au concours de notre émigration, dans plusieurs pays de la Méditerranée. Jusqu'au déclenchement de la lutte armée, le nombre d'oliviers dans cette partie de la Kabylie se comptait par milliers. A l'Indépendance, plus de la moitié a été brûlée ou saccagée par les forces d'occupation, telle que le témoignent ces dizaines de huileries traditionnelles fermées ou abandonnées, dont les traces sont encore visibles de nos jours.

Maintenant daïra comptant quelque quarante mille âmes, Tizi-Ghennif tire son origine du terme berbère Tizi ghef Ennif (Col de la dignité) qui désignait, autrefois, ces hommes et ces femmes qui ont combattu toute forme d'oppression

KAMEL LADJAL

Victime ou coupable ?

Victime ou coupable est le dernier recueil de poésie de Kamel Ladjal. Cet homme est un invétéré du verbe, pour lequel chaque mot et chaque phrase possèdent un diadème unique que seuls les poètes peuvent interpréter.

Ce livre, qui sera mis en vente dans quelques jours, augure, en ce début d'année, un nouveau parcours dans le domaine littéraire d'expression française, avec comme fond de toile la poésie dans toute sa diversité.

Professeur de lettres françaises à Bouira, Kamel est né le 30 mai 1961 à Aïn Bessam où il fera ses études primaires et secondaires tout en s'initiant à la poésie, pour laquelle il consacra, selon ses proches, tous ses moments de libre y compris ses vacances.

Mêlant la réalité à la fiction, l'auteur a su, dans cet ouvrage, comment s'attirer la sympathie du lecteur pour



Entrée de la ville de Tizi-Ghennif.

sion et d'acculturation et qui n'ont jamais accepté de vivre sous le joug du colonialisme ou d'abdiquer devant l'injustice.

Située à 50 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou, la ville de Tizi-Ghennif dessert la plupart des localités environnantes et les moyens de transport dont elle dispose arrivent jusque dans les wilayas limitrophes telles que Bouira et Boumerdès.

D'ailleurs, la plus part des citoyens qui travaillent dans ces deux wilayas et les étudiants qui y sont inscrits ne trouvent aucune difficulté à rejoindre leurs lieux de travail ou d'affectation, nous signale un des responsables des transports. En matière de commodités, l'assainissement, et tout ce qu'il engendre comme conséquence, demeure l'éternel problème, puisqu'il n'a jamais connu de solution, eu égard, nous dit-

on, à ces constructions tous azimuts, réalisées sans plans urbanistiques pour la plupart. Dans les zones non encore cadastrées, la situation est beaucoup plus complexe. Les constructions anarchiques déforment carrément le paysage et les commodités élémentaires pour une vie descende ne sont même pas réunies. Administration et citoyens se rejettent la responsabilité et chaque partie campe sur ses positions.

L'exode vers les villes pour des questions de commodités est l'un des facteurs essentiels qui ont engendré cet état de faits, nous confie un responsable de la commune. Donc pour moi, dit-il, la solution est ailleurs ; il faut d'abord aider et encourager les gens à rester chez eux, en leur assurant un minimum. A ce moment, vous constaterez qu'ils n'ont que faire des grandes villes.

Heureusement pour lui, le directeur de la culture de la wilaya de Bouira, ayant eu vent de l'affaire, n'a pas tardé à venir lui apporter son concours, afin de l'encourager à continuer et à aller de l'avant.

Pour décrire sa décrépitude, sa solitude, son état d'âme dans les moments de douleurs muettes, Kamel n'hésite pas à consacrer presque une centaine de pages pour nous faire vivre des moments où se mêlent joie, amour et trahison.

"Réveillés au milieu de la nuit, ils l'ont trouvé pendu à un arbre. Tout le village criait vengeance, à l'instant, ils avaient coupé l'arbre, croyant punir l'assassin..." Une dizaine de thèmes d'actualité littéraire, aussi fascinant les uns que les autres, sont traités dans un style poétique d'une rare consonance où le ver retrouve sa splendeur et sa volupté.

● **Le quatrième salon "Djurdjura" des arts plastiques**, dédié cette année en hommage aux artistes Baya Mahieddine et Ahmed Azzouzi, a ouvert ses portes le 22 du mois en cours à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou. Conférences, démonstrations, sculptures sur site, exposition de toiles et circuits touristiques sont autant de créneaux qui mèleront cette édition qui durera jusqu'au jeudi 29 février.

Une soixantaine d'exposants venus des quatre coins du pays participent à cette rencontre d'envergure, qui fera de la capitale du Djurdjura, pendant toute la durée de la manifestation, la citadelle des arts plastiques dans toute leur diversité.

● **Après la réalisation du barrage de Taksebt**, qui demeure l'un des chefs-d'œuvre des ouvrages hydrauliques modernes dans notre pays, un autre barrage, et non des moindres, va bientôt être entamé dans la région de Tadmaït.

Tout est fin prêt pour son lancement, puisque une enveloppe de 100 milliards de dinars est dégagée pour la construction de ce barrage qui alimentera, entre autres, le versant nord-est de la wilaya, dont les habitants souffrent encore des coupures d'eau, surtout en période estivale.

Toutes les habitations concernées par ce projet seront, d'autre part, indemnisées et l'administration, avance déjà le chiffre de 20 milliards de dinars pour les gens qui seront expropriés.

● **En prenant la route pour rejoindre l'université Hasnaoua**, à quelques dizaines de mètres du stade du Premier-Novembre de Tizi-Ouzou et juste en face de l'institut de management, une plaque commémorative s'offre aux yeux des passants. Cette plaque, témoin d'une tragédie qui a eu lieu à cet endroit même, un certain 17 février 1995 et qui a coûté la vie à deux martyrs de la corporation, se trouve complètement à l'abandon. Au lieu de voir une gerbe de fleurs posée sur la stèle par qui de droit à l'occasion de ce pénible anniversaire, c'est tout un tas de détritus qui jonchent l'endroit au vu et au su de tous. D'ailleurs, la stèle ne cesse de se dégrader. Depuis son inauguration, personne n'a pensé à rendre hommage aux deux disparus. Il s'agit du journaliste Achour Belghezli et de son assistante. Pourtant des milliers de personnes passent chaque jour à quelques centimètres de la stèle. Qui aurait dit...

● **La chasse aux pilliers du sable de l'oued Sebaou** ne date pas d'aujourd'hui. Pourtant, malgré toutes les campagnes engagées pour dissuader ces spéculateurs d'un genre nouveau, rien ne semble venir à bout de leur détermination à défigurer le paysage de cette région.

Des pans entiers de terres arables sont engloutis chaque année par la faute de ces gens sans scrupule, dont le seul objectif est le gain facile. La cote d'alerte a été atteinte dans plusieurs endroits tout au long de l'oued, notamment dans les régions d'Azzazga, de Draâ Ben Khedda et de Tadmaït. Tous les champs ceinturant le Sebaou sont menacés, nous confirme une source des services de l'hydraulique de la

Midikabylie@lemidi-dz.com

Midi Libre encore plus proche de ses lecteurs

Pour toutes informations, suggestions, annonces ou toute autre proposition... veuillez vous rapprocher de notre bureau de Tizi-Ouzou à l'adresse ci-après :

Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A, Nouvelle-Ville.
Tel-fax : 026 21 56 78

K. Z.



MILA, TERAÏ BEÏNEN

Enfin des bacs à ordures



Belle initiative que celle prise par les élus de la commune de Teraï Beïnen consistant en l'installation de bacs à ordures un peu partout dans la petite localité de Bardou. D'une capacité de plus de deux mètres cubes, ces récipients en plastique sont "attachés" à des pylônes électriques ou à des arbres, à l'aide de chaînes cadenassées et ce, dans le but de les préserver des mains lestes de certaines personnes aux desseins malsains. Le risque de les voir disparaître du jour au lendemain est certain ; aussi la prudence est de rigueur. Les citoyens, appelés à y jeter leurs ordures ménagères, sauront-ils en prendre soin pour leur bien et pour le bien de l'environnement ?

REDJAS

Des bouches d'incendie

A Redjas, le chef-lieu de la commune de Oued Endja, ce sont des bouches d'incendie de couleur rouge écarlate qui ont été installées dans la plupart des quartiers de l'agglomération. En cas d'incendie, les sapeurs-pompiers pourront s'en servir pour remplir leurs camions citernes ou y adapter directement leurs lance-eau pour éteindre tout feu qui se déclarerait dans le voisinage immédiat de l'emplacement de ces bouches d'incendie. L'APC pourrait également s'en servir pour l'arrosage des arbres et le lavage des chaussées. Les citoyens de Redjas ont applaudi chaleureusement cette initiative, la jugeant très positive.

Z. A.

SOUK-AHRAS

Le secteur de la culture fait le point

L'investissement dans les ressources humaines est une des priorités du secteur en charge de la culture à Souk-Ahras, selon son premier responsable. Au lendemain d'une conférence culturelle au cours de laquelle des artistes ont fait part de leurs préoccupations, notamment en matière de reconnaissance, ce responsable a estimé que le "rapprochement de l'administration des gens de culture" et "l'écoute de leurs préoccupations" aideront à créer une atmosphère faite d'entente et de compréhension à même de réhabiliter le climat de confiance nécessaire à la mise en valeur de la participation des artistes à la vie culturelle.

CONSTANTINE

Réalisation d'un SAMU

La Direction de l'action sociale (DAS) de Constantine a bénéficié d'un projet de réalisation d'un SAMU social destiné à la prise en charge des personnes sans domicile fixe (SDF) et des personnes en situation de difficulté. Selon le chargé de la communication de la DAS, la création de ce Samu social "renforcera les douze infrastructures à caractère social déjà en place" et "diminuera, notamment, la charge enregistrée au niveau de l'établissement

COLLO, INSTITUT DES TECHNOLOGIES DE PÊCHE ET D'AQUACULTURE

LA PROTECTION DU MARIN PÊCHEUR EN DÉBAT

L'amphithéâtre de l'Institut de technologie des pêches et d'aquaculture de Collo a abrité, récemment, un séminaire sur la sécurité maritime. Une manifestation qui s'adresse, en premier

lieu, aux marins pêcheurs et ce, dans la perspective de mettre en place un centre régional de sécurité maritime qui sera implanté au niveau de l'ex-Ecole de pêche de Collo.

PAR MOHAMEDI SEGHIR

Il s'agit d'une manifestation organisée à l'initiative de la cellule nationale de la pédagogie et de la vulgarisation du ministère de la Pêche et des ressources halieutiques et qui vise surtout à sensibiliser les patrons de pêche et les marins d'une manière générale quant à la nécessité de se conformer aux mesures de sécurité à bord des embarcations de pêche afin d'éviter les accidents maritimes de plus en plus fréquents. Outre les cadres de l'ITPA de Collo, la plupart des conférenciers sont venus de l'ISPA d'Alger et de l'INSM de Bousmaïl et de l'EFTIM de Béjaïa. M. A. Meziane de l'ITPA d'Alger a présenté une contribution ayant trait à l'impact de la formation en sécurité maritime sur l'activité de la pêche. Le deuxième thème abordé a concerné la formation de base en sécurité maritime du personnel navigant et des marins pêcheurs. Le thème principal, et qui concerne la sécurité du marin à bord des embarcations de pêche, a été abordé lors d'une communication présentée par M. M. Abbas de l'INSPA d'Alger. Le conférencier a brossé une situation où il a dressé une comparaison entre les accidents mortels dans les pays développés, estimés en moyenne à 24 mille accidents par an,



Un métier de plus en plus difficile.

tout en signalant qu'aucune statistique n'est fournie par les pays du tiers-monde, y compris l'Algérie, autrement le chiffre serait certainement beaucoup plus important. Il soulignera, en outre, que la pêche est l'un des métiers les plus dangereux. Usant d'euphémisme, il ajoutera que c'est aussi l'un des métiers les plus nobles. M. Abbas citera plusieurs causes parmi les plus usuelles des accidents mortels, comme le temps de travail excessivement prolongé, la fatigue, le stress et la tension physique. Parmi les causes les plus courantes des accidents maritimes, il citera le chavirement, le naufrage, l'incendie, l'explosion, l'abordage et l'électro-

cution. La quatrième communication présentée par M. A. Belacel a été axée sur la convention N° 188 sur le travail au niveau du secteur de la pêche. Un autre cadre de l'institut de Collo a tenu à souligner que tant que l'Algérie n'a pas ratifié la convention internationale relative à la pêche "TOREMOLINOS 93", qui concerne essentiellement les navires de pêche de plus de 24 mètres. Il ajoutera que le seul pays en Afrique à avoir ratifié cette convention est le Maroc qui est très avancé dans le domaine de la pêche, alors que les Mauritaniens, qui étaient formés dans les instituts de pêche d'Algérie, ont fait un bond qualitatif et sont en voie de ratifier cette convention.

KHENCHELA, ZONE STEPPIQUE

Plantation de 40 mille oliviers

PAR HANA BENALI

Selon l'antenne locale du Haut Commissariat pour le développement des steppes (HCDS), quelque 40 mille plants d'oliviers ont été mis en terre et mille hectares plantés de figue de barbarie dans la partie steppique du sud de Khenchela, au cours de cette saison agricole. Le choix de ces deux espèces fruitières pour ces actions, menées de concert avec des agriculteurs, est dû à leur "adaptation à la rudesse du climat" de la région. Elles sont très indiquées pour la lutte contre l'érosion et la désertification. Ces plantations ont particulièrement été concentrées dans les régions de Siar, El-Ouandour, Ez-Zaouïa et El-Amra où les cultures des olives, des figues de barbarie et des abricots sont encore



destinées à la consommation domestique. Espèces fruitières rustiques, l'olivier et l'opuntia (genre de cactus donnant les figues de barbarie) participent également à l'amélioration des revenus des populations rurales concernées qui en ont bénéficié dans

le cadre des projets de développement rural intégré (PPDRI). Menée depuis huit ans, l'expérience de plantation de ces deux espèces, qui a concerné à ce jour 1.500 hectares, a donné des résultats encourageants. Des zones proches des localités de Khirane, Ouldja et Chechar seront ainsi prochainement plantées au moyen de ces deux espèces, a-t-on ajouté au HCDS, soulignant, par ailleurs, que des forages profonds, équipés d'installations de pompage, ont été réalisés dans les localités d'El-Amra, Ez-Zaouïa et Siar pour développer l'irrigation agricole des vergers oléicoles, phoénicoles et les champs maraîchers.

H. B.

OPÉRATIONS MILITAIRES EN AFGHANISTAN

Islamabad appuiera l'Otan

Le ministre pakistanais des Affaires étrangères Shah Mahmood Qureshi a indiqué mardi à Pékin que son pays allait assister les forces de l'Otan dans les opérations militaires contre les positions des talibans dans le sud de l'Afghanistan.

Le Pakistan a effectué des opérations anti-terroristes le long de la frontière afghane, et va assister les forces de l'OTAN dans leurs attaques militaires dans le sud de l'Afghanistan", a fait savoir le chef de la diplomatie pakistanaise lors d'une conférence de presse tenue lundi à Pékin où il effectue une visite. Dans cette optique, M. Qureshi a affirmé toutefois



Shah Mahmood Qureshi.

qu'il est prématuré d'avancer un bilan sur les attaques militaires conjointes dans le sud de l'Afghanistan. "Les résultats de ces opérations anti-terroristes en Afghanistan seraient visibles d'ici trois mois", a estimé le ministre pakistanais. L'agence de presse du Pakistan "APP" a rapporté, par ailleurs, que les services de sécurité pakistanaise avaient capturé environ 200 insurgés talibans qui tentaient de fuir la région du Sud suite aux attaques militaires conduites par les forces américaines et de l'Otan qui assistent les forces afghanes dans le sud de l'Afghanistan. Quelque 15 mille soldats afghans et des forces internationales sont engagés dans une opération militaire d'envergure dans la bourgade de Marjah dans la province du Helmand (Sud) qui vise à déloger les insurgés talibans actifs dans la région.

Lieux saints et réconciliation à l'ordre du jour du sommet arabe

Le président du Conseil législatif palestinien Aziz Douik a appelé mardi à intégrer la question des lieux saints musulmans et la réconciliation interpalestinienne parmi les priorités à l'ordre du jour du prochain sommet arabe. Le responsable palestinien a affirmé la nécessité de mettre un terme aux tentatives israéliennes de judaïsation des lieux saints palestiniens, en s'activant notamment à l'aboutissement du processus de réconciliation interpalestinienne, sur la voie du recouvrement des droits palestiniens légitimes. Les Palestiniens ont été unanimes à dénoncer d'une seule voix et dans les termes les plus vifs la décision du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu d'inclure les Mosquées du prophète Ibrahim El Khalil et de Bilel Ben Rabeh en Cisjordanie occupée sous le fallacieux prétexte de "patrimoine archéologique". Lors d'un point de presse à El Khalil (Cisjordanie) en compagnie de députés du mouvement Hamas, M. Douik a souligné que "la mosquée d'Ibrahim El Khalil a été un but stratégique de l'occupant israélien depuis son invasion des terres palestiniennes". Il a ajouté que la décision de Netanyahu constitue "une violation des lieux saints musulmans", et "des résolutions et lois internationales", concernant notamment le respect des libertés des religions "en particulier les lieux sacrés palestiniens soumis à l'occupation".

FIN DE LA CRISE AU DARFOUR

Le président soudanais "optimiste"

Le président soudanais, Omar Al-Bachir, en visite depuis lundi à Doha, a fait part de son "optimisme" quant à la fin de la crise au Darfour et un retour rapide à la paix dans cette région agitée de l'ouest du Soudan. Lors d'une rencontre avec les membres de la communauté soudanaise du Qatar, M. Al-Bachir a déclaré que l'accord avec le Mouvement pour la justice et

l'égalité (JEM) "marque le début de la fin de la guerre au Darfour". Cet accord, a-t-il souligné, "est le premier pas pour la fin de la crise et de la guerre au Darfour", en souhaitant "une paix totale" dans cette région avant la tenue des élections générales au Soudan, prévues début avril prochain. Le président soudanais a entamé lundi une visite au Qatar, où il doit participer

mardi à un sommet tripartite sur la paix au Darfour, qui le réunira avec le président tchadien Idriss Deby Itno et l'Emir du Qatar Cheikh Hamed Ben Khalifa Al Thani. Les trois dirigeants discuteront lors de cette rencontre des négociations de paix entre le gouvernement soudanais et principal groupe rebelle du Darfour, le JEM. La signature officielle de l'accord de paix entre le

gouvernement soudanais et le JEM est prévue dans la journée en présence des dirigeants des trois pays, après la conclusion d'un accord-cadre prévoyant un cessez-le-feu entre le gouvernement et le mouvement rebelle. Le conflit au Darfour a fait, depuis son déclenchement en février 2003, 10 mille morts, selon le gouvernement soudanais.

PUBLICITÉ

Sous le Patronage de Madame la Ministre Déléguée Chargée de la Famille et de la Condition Féminine
et sous l'Égide du Palais de la Culture

9^{ème}  Jouvenceal
Salon International de la Forme et de la Beauté

Une charmante réalité où se mêle la grâce du geste
et du mouvement à la ronde des couleurs
et à l'envoutement des parfums.

du 07 au 11 Mars
2010
PALAIS de la CULTURE
ALGER

Organisé par  KRIZALID communication

Partenaires presse  LIBERTE  MIDI  DZARABE  UZ PEOPLE

www.jouvence-dz.com

INFORMATIONS/INSCRIPTIONS : TÉL./fax : 021 36 40 79 - Mob.: 0696 35 88 80/ 81 - email : ittissal@jouvence-dz.com

Midi Libre N°900 du Mercredi 24 février 2010

US ET COUTUMES

El-Mawlid Ennabawi



El-Mawlid Ennabawi est le jour de la naissance du prophète Mohamed (QSSSL). Cette fête sacrée est célébrée selon les traditions propres à chaque région du pays. On prépare un grand repas, et dès la tombée de la nuit, on allume des bougies dans chaque pièce de la maison, symboles de joie et de clarté. Dans la soirée, de la tamina ainsi que des friandises de toutes sortes et des beignets sont au menu. Cette fête est célébrée par la majorité des communautés musulmanes à travers le monde. Elle est marquée, également en Algérie, par l'explosion de pétards, feux d'artifice et autres produits pyrotechniques.

PAR OURIDA ATT ALI

El-Mawlid Ennabawi Echarif va être célébré, comme de coutume en Algérie, selon les régions. Du couscous avec de la viande salée et séchée (achedlouh ou elkedid) en Kabylie, la recheta dans l'Algérois, trida à l'est et la chekhechoukha au Sud. Aussi, à la tombée de la nuit, toute la famille se réunit autour d'une table copieusement garnie pour apprécier le repas qui se distingue de l'ordinaire, car même les petites bourses sauront se débrouiller pour célébrer cette fête comme il se doit, car elle est très importante aux yeux de la société musulmane. Le repas terminé, la convivialité continue par la cérémonie du henné éclairé aux chandelles. Les fillettes se parent de leurs

plus belles toilettes et les grandes-mères méticuleusement vont leurs mettre du henné sur les mains qu'elles arboreront fièrement le lendemain. Cela, dit-on, "éloigne le mauvais œil et porte, de surcroît, chance". Le Mouloud c'est également la joie des garçonnets. En effet, quelques jours avant, toutes sortes de jouets sont étalés sur les trottoirs, voire à même la

chaussée. Mais malheureusement, beaucoup de produits très dangereux envahissent nos marchés. Cette année encore, malgré l'interdiction de l'importation des produits pyrotechniques provenant de Chine et payés en devise forte, vu les dangers qu'ils représentent et auxquels sont exposés les enfants inconscients et innocents, ces produits sont plus ou moins disponibles. Chaque année, des accidents corporels et des dégâts matériels provoqués par les incendies suite à la manipulation de ces produits sont enregistrés. Pour que cette fête se déroule dans la joie et la sérénité, soyons vigilants, donnons du bonheur à nos enfants en cette soirée festive, en évitant des drames et des accidents parfois irréversibles.

O.A.A

« Le repas du Mawlid se distingue de l'ordinaire, car même les petites bourses sauront se débrouiller pour célébrer cette fête comme il se doit, car elle est très importante aux yeux de la société musulmane. »



CHAKHCHOUKHA DE CONSTANTINE

Ingrédients :

1 poulet
2 poignées de pois-chiches trempés la veille
1 oignon sec
1 tête d'ail
1 c. à soupe de paprika
1 c. à soupe de concentré de tomate
Poivre noir, qsbor pilé
2 c. à soupe de smen
1 demi-verre d'huile
Eau, sel

Préparation :

Dans une cocotte, mettre la viande coupée en morceaux, les pois-chiches, l'oignon haché, le poivre rouge, le concentré de tomates, le poivre noir, une c. à soupe de smen le qsbor pilé avec l'ail, le sel et de l'eau en quantité suffisante. Dans une djefna, pétrir la semoule avec l'huile, le sel et un peu d'eau. Allonger la pâte avec de l'eau tout en la travaillant jusqu'à ce qu'elle soit ferme. Diviser la pâte en trois boules. Étaler chaque boule en une abaisse ronde de moins de 1 cm d'épaisseur. Faire cuire sur un tadjine en fer. Après cuisson des galettes, les émietter en très petits morceaux, arroser avec un quart de litre d'eau et passer une vingtaine de min à la vapeur. Retirer la viande de la sauce. Mettre les miettes de galettes dans une marmite, arroser de sauce et d'une c. à soupe de smen. Laisser absorber pendant 15 min avant de servir.

RECHETA

Ingrédients :



1 poulet
1 paquet de rechta
1 kg de navets
2 oignons
1 poignée de pois-chiches trempés la veille
Une pincée de poivre rouge
Piment fort rouge en poudre
Une pincée de ras el-hanout
500 gr de citrouille (ou 2 courgettes)
1 piment vert
Sel

Préparation :

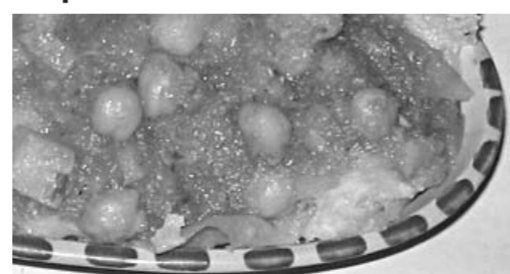
Vider, flamber, couper et laver le poulet. Mettre les morceaux dans une marmite. Hacher dessus les oignons. Ajouter l'huile, 1 c. à soupe de smen ou de beurre, la cannelle, le poivre noir et le sel et faire revenir pendant quelques min, en remuant. Ajouter 2 litres d'eau bouillie et les pois-chiches et laisser cuire. Vingt minutes après, ajouter les navets épluchés et coupés en quartiers, dans le sens de la longueur. Laisser cuire, en surveillant toujours le niveau de l'eau. Disposer la rechta dans une jefna. Mouiller, puis ajouter une c. à soupe d'huile et une pincée de sel. Disposer la rechta dans un couscoussier beurré. Placez le couscoussier sur la marmite. Une fois évaporée, retirer le couscoussier. Mouiller une deuxième fois, puis remettre à évaporer. Retirer la rechta du couscoussier, la disposer dans la jefna et beurrer.

CHAKHCHOUKHET LEBSAKRA

Ingrédients :

Une trentaine de feuilles de (rougag ou smenen)
1 poulet
4 tomates
2 oignons
1 c. à soupe de tomate concentrée
1 verre de pois-chiches trempés la veille
2 c. à soupe d'huile
Une pincée de poivre rouge
Piment fort rouge en poudre
Une pincée de ras el-hanout
500 gr de citrouille (ou 2 courgettes)
1 piment vert
Sel

Préparation :



Dans une marmite, faire revenir les morceaux de poulet coupés dans 2 c. à soupe d'huile, ajouter sel, poivre rouge, piment fort ras el-hanout et les oignons coupés finement. Bien mélanger et laisser prendre à feu doux 5 min environ. Enlever la peau des tomates et les écraser, les mettre dans la marmite accompagnée d'une c. à soupe de tomate concentrée. Bien mélanger le tout. Ajouter 2 grands bols d'eau, ajouter les pois-chiches. Laisser bouillir jusqu'à ce que la viande soit presque cuite, ajouter les courgettes coupées en longueur et le piment vert. Rajouter de l'eau si nécessaire. Faire passer à la vapeur pendant 20 min. les feuilles de rougag coupées à la main en petits morceaux (le terme en dialecte est ftète rougag). Retirer puis servir en mettant 2 poignées de rougag en morceaux dans une assiette et arroser avec la sauce et ajouter les légumes et la viande (à la

RECETTES SPÉCIAL MOULOD



PROPOSÉES PAR RABEA NEDJAR

Couscous de blé aux légumes et poulet de ferme 6 à 8 personnes

Ingrédients :

1 kg de graines de couscous de blé fin
1 poulet de ferme (prévoir un bon morceau pour chaque convive).
6 navets
6 carottes
2 fenouils
4 tomates
2 oignons
6 courgettes
500 gr de petits-pois
1 demi-botte de feuilles d'aneth
1 c. à soupe d'épices mêlées (ras el-hanout)
1 demi-verre d'huile d'olive
Sel
1 demi c. à café de poivre noir
1 piment rouge
Beurre frais ou huile d'olive pour enduire à la main le couscous à la fin de la cuisson.

Préparation :

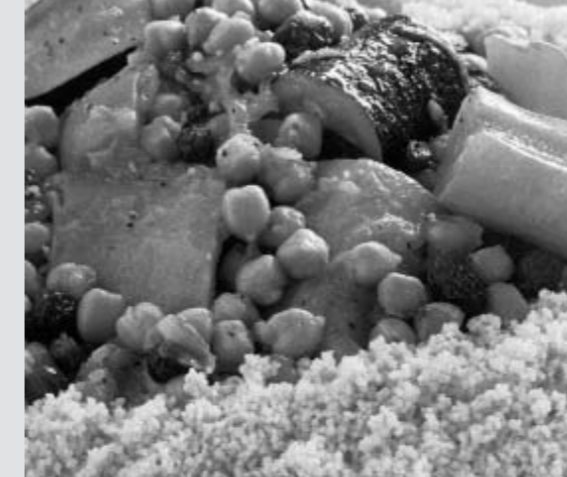
Préparation du bouillon :

Déposer la viande de poulet coupée en morceaux dans une marmite à couscous, saler, poivrer, ajouter l'oignon haché, l'huile, les épices.
Faire revenir à petit feu en remuant de temps à autre. Ajouter l'eau nécessaire, 2 litres environ. Ajouter les petits-pois, les navets, les courgettes, les carottes, l'aneth, le concentré de tomate dilué dans un peu d'eau tiède avant de l'ajouter dans la sauce avec les tomates fraîches pelées, épépinées, concassées et tous les légumes coupés en petits dés.
Laisser bouillir pendant 1 heure. Le bouillon doit être très relevé et agrémenté d'épices.

Préparer à part dans un bol de la sauce piquante obtenue en rajoutant de l'harissa.

Préparation du couscous :

Placer le couscous dans le haut du couscous-



sier, le faire cuire une première fois sur vapeur du bouillon. Retirer le couscous, défaire les mottes avec le dos d'une cuillère en bois et asperger d'eau en aérant toute la graine. Laisser gonfler quelques minutes avant de remettre à cuire à la vapeur. Retirer et répéter les deux dernières opérations une seconde fois, en aspergeant cette fois d'eau salée. Une fois le couscous cuit, l'enduire de beurre frais ou d'huile d'olive.

Le verser dans un plat creux (en terre cuite de préférence).

Servir le couscous, légumes, poulet, en trois plats séparés.

Chaque convive accomodera le couscous à son goût. Servir bien chaud.

NB : A l'occasion du Mouloud, de préférence on prépare le couscous avec un poulet de ferme

sur les autres, une sèche, une enduite, jusqu'à



épuisement.

Les servir accompagnées d'huile d'olive, de miel chaud ou de sucre en poudre.

Tamina

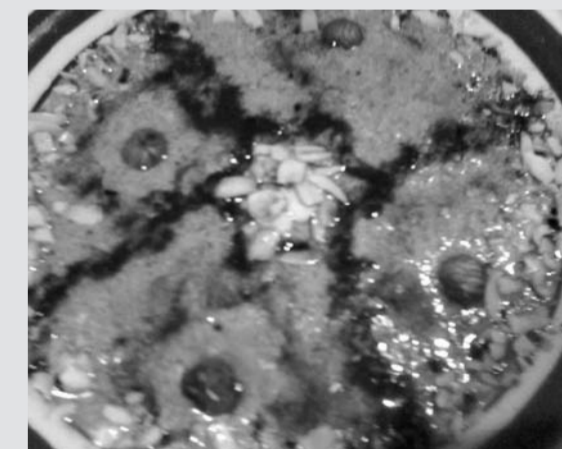
Ingrédients :

500 g de grosse semoule
250 g margarine ou mélangée avec du beurre
1 kg de aâssila
200 g d'amandes
1 c. à soupe de noix

Préparation :

Dans une cocotte ou une casserole avec fonds épais, faire griller la semoule et la remuer sans arrêt avec une cuillère en bois ou un carton ; éviter de la faire brûler. Il faut qu'elle soit grillée sur le blanc, à petit feu.

Faire fondre la margarine, rajouter l'aâssila, laisser bien chauffer jusqu'à ce qu'elle brûle, ne pas bouillir. Rajouter directement la tamina (semoule) qui se trouve dans la cocotte sur le beurre. Mélanger bien, hors du feu, juste après rajouter des amandes grillées à blanc au four (pas foncé pour ne pas donner une couleur foncée à la tamina) et bien moules. Bien mélanger, un 1/4 d'heure après (pour éviter que les noix donne un goût amère pour la tamina), rajouter une c. à soupe de noix moules. Après, mettre dans une grande assiette ou des petites. Décorer au choix (dragées, perles argentées,



etc.)

Semoule au miel : Lââssida (en arabe) ajilith (en chenoui)

Ingrédients :

500 g de semoule moyenne tamisée
1/2 litre d'eau
Sel
Beurre frais
Miel (ou l'huile d'olive et le sucre)

Préparation :

Sur un feu modéré, mettre un récipient à fond épais contenant l'eau et le sel. Dès ébullition, verser en pluie la semoule en tournant à l'aide d'une cuillère en bois. Réduire le feu, tourner sans arrêt en prenant soin de décoller la pâte des parois du récipient. La pâte est à point,

Y CARTE

LIBERTY

Dès la 1^{re} seconde, vos appels
GRATUITS & ILLIMITÉS**1**
Formule
Jour**99**
DA TTC
de 00h
à 18h

Composez

Vous êtes libre de basculer d'un profil à l'autre
autant de fois que vous le voulez et sans limitations.L'offre Liberty, c'est la gratuité de tous vos appels
vers Djezzy et Allo 07A, dès la première seconde
de 00h00 à 18h00 et les appels vers les autres
réseaux sont à 3.50 DA/30 sec.www.djozzy.com

AICH LA VIE !

Pour un usage personnel et raisonnable.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS HANDICAPÉS MENTAUX D'ORAN

Faire refleurir l'espoir

Domiciliée à Oran et créée en 2007, «l'Association des parents des enfants handicapés mentaux» à caractère social et culturel, apporte son aide aux enfants handicapés afin de leur permettre une meilleure insertion sociale.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Pour arriver à ses objectifs, la présidente de l'association Mme Beramdane, a mis en place plusieurs activités destinées à permettre à ces enfants de s'insérer, du mieux possible, dans la vie sociale. L'avenir de ces enfants fait partie des premières préoccupations des membres de cette association. Plusieurs objectifs ont été tracés dans ce sens, certains déjà réalisés, d'autres en cours de réalisation alors que d'autres encore attendent le jour. Avec la grande volonté et la détermination d'aider ces enfants, les membres de l'association n'ont épargné aucun effort à commencer, juste un an après la naissance de l'association, par la création de plusieurs ateliers étudiés selon les capacités de chacun des enfants afin de leur permettre justement de s'insérer dans la société. Ces ateliers ont été inaugurés par le wali d'Oran en décembre 2008, nous dira Mme Beramdane, qui a salué l'aide des autorités locales. «Grâce aux subventions que nous avons reçues, nous avons pu réaliser une grande partie de nos projets et avons pu donc faire un grand pas en avant» explique la présidente de l'association. Couture, dessin, théâtre, des séances en formation en cuisine, initiation à l'informatique, ouvrage en macramé, atelier de papier et de pâte chi-



Tendre la main pour accompagner ces enfants dans leur lutte au quotidien.

mique..., sont parmi les activités proposées aux enfants sous la forme d'ateliers pour améliorer leur «contact avec la vie». Des actions ou plutôt des rendez-vous avec une nouvelle vie pour ces enfants. L'association a beaucoup d'ambitions juste pour venir en aide à cette tranche de société assez importante, non pas uniquement dans son nombre, mais aussi et surtout dans son accroche de la vie et son incroyable volonté. Cette année, l'Association des parents d'enfants handicapés mentaux, s'est fixée plusieurs objectifs et projets à réaliser dont le premier sera, selon Mme Beramdane, la construction d'un atelier d'horticulture ainsi qu'un petit élevage pour les adolescents de plus de 15 ans pour les aider à l'insertion dans la vie sociale et active. La création d'un atelier de menuiserie et l'atelier de musique (musicothérapie), ce qui nécessite, toujours selon Mme Beramdane, une impor-

tante subvention. Le souci majeur de l'Association des parents d'enfants handicapés mentaux, reste celui de ne pas pouvoir garder les enfants handicapés mentaux au centre au-delà de 15 ans. «L'enfant doit quitter le centre à l'âge de 15 ans, les enfants de ce centre sont des internes, à quoi bon leur apprendre à aimer la vie s'ils en sont exclu à un âge où ils ont le plus besoin d'être pris en charge», nous dira Mme Beramdane. «Je pense qu'il y a possibilité de garder un peu plus longtemps ces enfants», ajoute la présidente. L'association, qui a choisi l'avenir de l'enfant handicapés pour premier et seul centre d'intérêt, active depuis près de trois ans pour tenter de redonner l'espoir à ces enfants qui ont tant besoin d'aide, de compréhension et d'accompagnement pour reprendre confiance en soi et en la société à laquelle ils peuvent tant donner en prouvant leur existence.

C. K.

Caravane de sensibilisation sur la prévention contre le cancer du sein à Adrar

Une caravane de sensibilisation sur le cancer du sein a été lancée, mardi, au Centre de rayonnement culturel de Timimoun (wilaya d'Adrar), à l'initiative de l'association El-Amel d'aide aux cancéreux. L'opération vise la prévention et la lutte contre la propagation de cette maladie à l'origine de plus de 3.500 décès/an en Algérie où l'on déplore également 700 nouveaux cas chaque année, a indiqué le

président de l'association, M. Kettab Abdennour. Organisée en coordination avec le secrétariat de l'Union des femmes algériennes (UNFA) de la wilaya d'Adrar, cette opération est encadrée par des cancérologues du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) du CHU Mustapha-Pacha d'Alger. Le programme de cette caravane prévoit, outre des consultations de dépistage de cette maladie, des communications

sur les voies et moyens de prise en charge des patients, sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein chez la femme et sur le traitement par la chimiothérapie. Selon M. Kettab, les préoccupations soulevées par l'assistance, composée de plus d'une centaine de femmes venues des différentes régions de Timimoun, ont été axées, notamment, sur les symptômes de la maladie et les voies préventives.

Mots sur Maux

PAR MME BERAMDANE *

Solidarité, un thème de vie

La solidarité double les joies et réduit de moitié les peines. Ces enfants handicapés sont nos enfants et nous devons les aider et les accompagner parce qu'ils ont besoin de plein de choses ; de notre compréhension, notre amour et notre soutien. Ce courage dont ils font preuve, d'une manière ou d'une autre, nous aide à les encadrer et réussir à les insérer dans la société jusqu'à ce qu'ils deviennent autonomes et puissent devenir maîtres de leur avenir. Cela nécessite beaucoup de patience bien sûr, mais l'union fait la force et rien n'est impossible. Ces enfants peuvent être ceux de n'importe lequel d'entre nous, car nul n'est à l'abri du handicap. Pour ces raisons unissons nos efforts afin d'améliorer la vie et le quotidien de ces êtres si fragiles, mais qui peuvent réaliser des miracles, étant dotés d'une volonté que même les personnes jugées saines n'ont pas. Tendez vos mains à ces enfants auxquels s'ils retrouvent l'espoir, en donneront autant pour des lendemains meilleurs. Les petites mains de ces enfants peuvent être tellement productives pour peu qu'on leur accorde un peu plus d'attention et d'amour. Les parents d'enfants handicapés mentaux, se sont mobilisés justement pour cela et espèrent la contribution de toute la société algérienne pour redonner le sourire à ces enfants et leur permettre de vivre la vie à laquelle ils ont droit comme n'importe quel enfant. Comme nous tous et comme tout être vivant ils aiment la vie et ils n'ont besoin que de confiance pour comprendre, comprendre que cette vie et tous ses acteurs tiennent à eux et sont là pour les soutenir. Pourquoi donc les exclure encore jeunes d'un endroit qui peut leur permettre d'évoluer, d'aimer, et de s'accrocher surtout. Avec cette occasion que m'offrez je voudrais lancer un appel aux autorités concernées et à toute âme charitable à se contribuer à faciliter la vie de ces enfants en leur permettant de rester au centre, pour leur épargner tout danger, mais aussi pour apprendre d'eux. Il faut surtout dire que le vrai malade, c'est celui qui peut faire du bien et ne le fait pas, c'est plutôt ces gens là qui regardent avec mépris ces petits anges et ceux qui apprennent à leurs enfants de s'abstenir de s'approcher d'un handicapé mental, c'est celui là justement qui a le plus grave des handicaps. Enfin je voudrais dire au nom de tous ces enfants handicapés mentaux et au nom de l'Association des parents des enfants handicapés mentaux que toute personne qui pourrait nous aider dans notre démarche, à ne pas hésiter à nous contacter. Tout le monde peut contribuer à aider ces enfants et à nous permettre d'élargir nos activités en effectuant un don à l'association. Quel qu'en soit le montant, cette aide sera toujours nécessaire pour faire un pas en avant.

* Présidente de l'Association des parents d'enfants handicapés mentaux

Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu...

POUR UN ENVIRONNEMENT PLUS SAIN DE STAOUALI

Plusieurs actions à l'approche du printemps

L'association «Pour un environnement plus sain» de Staouali, a un programme très riche et très ambitieux pour les quelques mois à venir. Ce programme vise, justement, la mise en valeur de l'environnement notamment à l'approche de la saison du renouveau «le printemps». Campagne de nettoyage de quartiers, campagne de sensibilisation pour le respect d'un environnement sain dans le quotidien. L'association, selon l'un de ses membres, commencera à partir du 1^{er} mars prochain à distribuer des prospectus à l'ensemble des habitants de la commune et, pourquoi pas les résidents de tout l'Ouest algérois. Ces prospectus contiennent un schéma représentant la situation environnementale de façon amusante, mais qui indique à la fois la gravité de la situation surtout que la première cause reste l'être

humain. «Le non respect à la nature est un vilain défaut et qui est très loin d'être humain». La commune de Staouali est l'une des plus belles de la capitale et elle a juste besoin de retrouver son éclat d'autrefois avec la contribution de chacun, car sans la contribution des habitants ces actions ne pourront pas aboutir.

C. K.

FEMME RURALE, ENGAGEMENT ET DÉFI DE CHERCHELL

De nouveaux ateliers au profit des femmes

L'association Femme rurale, engagement et défis domiciliée à Cherchell, continue de lancer des défis et remporter ses paris, cette fois-ci avec l'ouverture de nouveaux ateliers. Cette nouvelle initiative vient après l'alphabétisation des femmes et leur initiation aux technologies nouvelles telle l'informatique, l'aide apportée aux enfants handicapés par la création d'ateliers de

travaux manuels et traditionnels, maintenant, c'est le retour aux sources, elles qui revendiquent leur appartenance paysanne et qui sont fières de leurs racines ont décidé d'ouvrir un atelier d'apiculture, mais pas n'importe lequel puisque ce sera de l'«apiculture professionnelle». Avec l'aide des villageois de Cherchell, cette unité d'élevage d'abeilles sera prochainement opérationnelle, apprend-on. «Sur des bases étudiées en appliquant toutes les normes nationales, voire internationales, d'autres apicultrices viendront enrichir le domaine de l'apiculture dans la wilaya de Tipasa». La femme rurale veut prouver encore et toujours qu'elle peut réussir et honorer tous ses engagements et il lui suffit de la moindre occasion pour prouver sa présence et son efficacité.

Si vous désirez vous faire connaître, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : midi-association@lemidi-dz.com

JOURNÉE NATIONALE DE LA CASBAH

Se meurent les bâtisses sans maîtres...

Le sort réservé à la Casbah d'Alger dont on a célébré, hier, la journée nationale peut être résumé dans cette réflexion d'un homme de culture algérien qui, en réponse à la question d'un journaliste français relative à la vieille cité, répliqua : «la casbah, c'est un peu vos banlieues difficiles» !

PAR LARBI GRAÏNE

Voilà donc une cité qui était jadis le cœur battant d'Alger et même de l'Algérie, réduite à un ersatz de périphérie. C'est ce qui ressort, du moins, sur le plan de la symbolique. Cette vieille médina oubliée, rejetée et assimilée à un bout de territoire dangereux et menaçant du fait de l'insécurité qu'y feraient planer des bandes de voyous, est celle-là même qu'on a déclarée chez nous patrimoine national et du côté de l'Unesco patrimoine universel. Chaque année et ce, depuis 1996, on a consacré le 23 février, journée nationale de la Casbah, comme pour nous autoriser à mieux l'oublier pendant les 364 jours et un quart restants. Si la Casbah d'Alger pose la problématique de la préservation d'un patrimoine architectural et des traditions culturelles qui lui sont corollaires, désormais menacés par l'usure du temps, elle n'en reste pas moins rattrapée par une réalité sociale qui, hélas, continue de la maintenir dans la situation d'un quartier banal qui ressemble à tous les autres. En fait, pour les gens qui y habitent encore, la Casbah n'est qu'une zone d'habitation comme tant d'autres. Tout le monde se replace au sein de cette crise de logement qui affecte la capitale. L'essentiel est d'y tenir bon et de n'envisager d'en sortir que si les pouvoirs publics consentent à attribuer des logements de remplacement. Mais entre temps, la spéculation immobilière continue bon train. La mobilité des habitants y est si prégnante que les autorités locales peinent à identifier les propriétaires des bâtisses. Le site, pourtant érigé en «zone protégée» de la wilaya d'Alger, est livré à lui-même, puisqu'il est de notoriété publique que les



Un précieux patrimoine ô combien difficile à préserver.

transactions immobilières s'y effectuent sans papier. Conséquence : tombées aux mains de gens ne possédant pas la culture de la Casbah, la cité tombe en ruine. La vox populi parle même de ceux qui cassent et brisent les murs afin d'accélérer l'usure de leur maison dans le but d'obtenir un nouveau logement. A ce sombre tableau, il faut ajouter l'incurie des services municipaux qui n'ont pas su nouer le dialogue avec les propriétaires de bâtisses. La Fondation Casbah, une association qui a été créée en vue de sauvegarder le site historique, peine à identifier, du reste, ces propriétaires dont l'existence presque fantomatique les rend introuvables. Les bâtisses demeurées sans maîtres continuent donc de tomber en ruine,

poursuivant le mouvement inexorable de la démolition. Mais parallèlement, seuls les grands palais et les grands édifices font l'objet d'une rapide restauration. Si les choses restent en l'état, on peut dire qu'on se dirige vers une casbah rasée dans sa plus grande partie, avec de grands trous partout, au bord desquels subsisteront quelques grandes demeures ou palais. Actuellement la casbah compte 1.816 bâtisses environ (maisons de la période ottomane et française confondues) dont 773 sont en ruine. Il n'en reste à peine que 1.000. En 2009, on estimait sa population à 43.000 habitants environ. Mais ces chiffres sont contestés par les spécialistes qui pensent qu'ils ont été revus à la hausse.

L.G.

PACO FERNANDEZ EN CONCERT À LA SALLE IBN ZEYDOUN

«Santé et liberté»



PAR ROSA CHAOUTI

L'ambassade d'Espagne en Algérie et l'institut Cervantès d'Alger organisent, ce jeudi, à partir de 20h à la salle Ibn Zeydoun, un concert exceptionnel de guitare flamenco «Santé et liberté» qui sera animé par Paco Fernandez. Paco Fernandez est né à Triana (Sevilla) en 1967, au sein d'une prestigieuse famille du monde du flamenco. Fils du chanteur Curro Fernandez et de la chanteuse et

danseuse Pepa Vargas, il débute officiellement avec sa sœur Esperanza et son frère José Fernandez. Il a composé la musique du groupe «La Familia Fernandez», avec lequel il a participé comme guitariste, dans des représentations en Amérique, en Europe, au Japon et en Inde. Paco Fernandez a joué tout au long de sa carrière artistique avec d'éminentes figures du flamenco, telles que Cameron de la Isla, Antonio Núñez «Chocolate», Farruco, Rocio Jurado, Fasforito, Juanito Villa,

R. C.

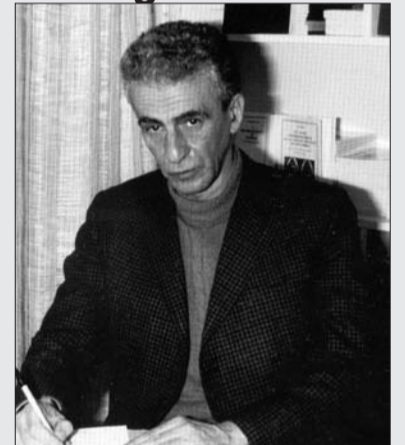
VALLÉE DU M'ZAB

Découverte des vestiges du premier Ksar

Un site archéologique comportant les vestiges du premier Ksar de la vallée du M'Zab, dénommé "Talasdit", a été mis au jour lundi dans la localité d'El-Atteuf, à 10 km du chef-lieu de wilaya, a annoncé la direction de la culture de Ghardaïa. Situé en amont de Ksar El-Atteuf, dans une zone agricole, le site a été découvert fortuitement lors d'un labour effectué par un agriculteur, a précisé la même source. Le site, qui renferme des traces et vestiges du premier noyau d'un établissement humain dans la région, datant du 9e siècle de l'ère chrétienne, sera expertisé par des spécialistes pour déterminer avec précision l'authenticité et la date d'édification de ce Ksar, selon les responsables du patrimoine culturel de Ghardaïa.

ÉVOCACTION

Hommage à Kateb



Yacine à Tlemcen

Le parcours théâtral, artistique et littéraire de l'écrivain et dramaturge algérien Kateb Yacine a été revisité lors d'un hommage qui lui a été rendu lundi en fin d'après-midi à la maison de la culture Abdelkader-Alloula, à Tlemcen. Un film documentaire de 26 minutes a été visionné à la faveur d'une rencontre à laquelle ont assisté de nombreux hommes de théâtre et de la culture, dont certains avaient connu Kateb Yacine.

SECTEUR DE LA CULTURE À M'SILA



Réception prochaine de 14 bibliothèques

Le secteur de la culture sera renforcé cette année par la réception de nouvelles infrastructures et de projets. Selon le directeur de la culture, les 14 bibliothèques communales, inscrites en 2009 au Programme de développement des Hauts-

SELON UNE ÉTUDE AMÉRICAINE

LE MAL-ÊTRE AUGMENTE LE RISQUE DE MALADIES CARDIAQUES

Une étude américaine a soutenu que les individus malheureux présentent un risque cardiaque (infarctus ou angine de poitrine) supérieur de 22% par rapport à ceux qui sont habituellement heureux, enthousiastes et contents.

L'étude, détaillée dans l'*European Heart Journal*, a porté sur 1.739 adultes en bonne santé (dont 877 femmes) suivis pendant dix ans. Les participants, qui n'ont pas d'émotions positives, ont un risque cardiaque supérieur de 22% à ceux qui en ont un peu et ces derniers ont eux-mêmes un risque supérieur de 22% par rapport à ceux qui ont des affects modérément positifs.

Ces résultats suggèrent qu'il pourrait être possible d'aider à prévenir les maladies cardiaques en renforçant les émotions positives des gens, selon le Dr Karina Davidson (Columbia

University Medical Center, New York), qui a dirigé l'étude. Même si elle juge prématuré de faire des recommandations cliniques pour l'instant. Toutefois, selon les auteurs, une personne d'habitude positive présentant un léger spleen au moment de l'étude n'avait pas un risque aggravé.

L'étude suggère à titre d'hypothèses explicatives que les "bonnes natures" pourraient mieux se remettre d'un stress, dormir mieux etc.

Des essais en cours pour augmenter les affects positifs chez les cardiaques devraient contribuer à déterminer l'efficacité de cette méthode et apporter un éclairage sur la relation entre cet état d'émotions positives et les maladies cardiovasculaires, indiquent dans un éditorial de la revue les Américains Bertram Pitt (professeur de médecine interne) et sa collègue Patricia Deldin (spécialiste de psychologie-psychiatrie).

Le "cercle vicieux" liant maladies cardiovasculaires et dépression majeures et inversement mérite plus d'attention de la part des cardiologues et des psychiatres, estiment-ils.

(APS)



RECHERCHE

La musique aide à rendre la parole à des personnes muettes après une attaque cérébrale



Des personnes devenues muettes après une attaque cérébrale ont pu reprendre l'usage de la parole grâce à la musique, ont affirmé des neurologues américains lors de la conférence annuelle de l'American Association for Advancement of Science (AAAS). Le Dr Gottfried Schlaug, professeur de neurologie à la faculté de médecine de Harvard, a affirmé avoir découvert que des patients ayant perdu la capacité de parler à la suite d'une attaque cérébrale dans l'hémisphère gauche du cerveau, siège de la parole, peuvent prononcer clairement des mots s'ils les chantent. Il a présenté, lors de la rencontre, une vidéo montrant un de ses patients atteint d'une lésion sur

l'hémisphère gauche du cerveau, après un accident cérébral, à qui il demande de réciter les paroles de la chanson "Happy birthday". Le patient a été incapable de le faire. Mais quand le Dr Schlaug lui demande de chanter la chanson tandis que quelqu'un lui tient la main gauche en tapant en rythme, les paroles "Happy birthday to you" sortent très clairement de sa bouche. "Ce patient a été incapable de dire quoi que ce soit quand on lui a demandé de prononcer ces mots, mais il a pu les chanter aussitôt qu'on le lui a demandé", a affirmé le Dr Schlaug. Des images du cerveau des personnes atteintes de lésions sur l'hémisphère gauche montrent "des modifications fonctionnelles et structurelles" sur l'hémi-

sphère droite après une thérapie par la musique appelée "Music Intonation Therapy" ou MIT. Le fonctionnement de ce mécanisme n'est pas vraiment éclairci. D'autres expériences menées par un neurologue du Neurosciences Institute révèlent que le traitement grammatical du langage et celui de la musique se chevauchent dans le cerveau. Le Dr Schlaug a également souligné que la musique stimule des zones du cerveau qui normalement n'inter-agissent pas quand une personne parle. "La musique est une expérience multisensorielle qui active simultanément plusieurs régions du cerveau et les met en contact", a-t-il indiqué.

(APS)

MULTINATIONALE PHARMACEUTIQUE DE PREMIER PLAN

RECRUTE

DEUX (02) CHEFS DE PRODUITS

-CARDIOLOGIE

-ANTIBIOTIQUE

Pour rejoindre notre équipe ventes et marketing

Principales responsabilités :

-Développer et mettre en œuvre des plans marketing

-Former, coacher et soutenir des équipes de ventes

-Gérer le cycle de vie d'un produit, ainsi que la planification stratégique des activités

-Spécifier les besoins du marché pour les produits existants et futurs avec des études de marché soutenues par des visites sur le terrain

Exigences de l'emploi :

-Expérience d'au moins quatre (04) ans dans la vente et le marketing des produits pharmaceutiques avec une excellente efficacité prouvée

-Capacité à analyser, planifier et communiquer des plans de ventes et de marketing

-Être créatif, pouvant travailler sous pression en se focalisant sur l'objectif

-Bonne maîtrise de l'anglais et de l'outil informatique

-Apte à voyager à l'intérieur et en dehors du pays

Envoyer CV au plus tard le 03 mars 2010 sur la boîte mail suivante : recrutement_ventes_marketing@yahoo.fr

BOXE

PREMIER TOUR DU CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE D'ÉLITE

La FAB instaure un nouveau système de compétition

Le tirage au sort, qui se déroulera ce jeudi à 10h au niveau du siège de la Fédération algérienne de boxe (FAB), sera exclusivement réservé à une nouvelle compétition, à savoir le premier tour du championnat national d'élite de boxe prévu du 12 au 14 mars.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Ces compétitions instaurées, cette année par la FAB, se dérouleront en deux phases (aller - retour) de cinq tours.

La première phase débutera au mois de mars et se déroulera jusqu'à mai prochain, le premier tour de la phase aller est prévu du 12 au 14 mars prochain, le deuxième tour se tiendra du 18 au 20 mars, le troisième tour du 1^{er} au 3 avril, le quatrième tour du 15 au 17 avril et enfin le cinquième et dernier tour aller se déroulera du 29 avril au 1^{er} mai prochains. Le premier tour de la phase retour débutera du 13 au 15 du mois de mai prochain, le second du 27 au 29 mai, le troisième du 3 au 5 juin, le quatrième se disputera du 11 au 13 juin et enfin le cinquième aura lieu du 25 au



De nouvelles mesures à même de rendre ses lettres de noblesse à la Boxe.

27 mai prochain. Cette manifestation réunira plus de cinquante boxeurs issus de 19 clubs représentant onze ligues. Les catégories au programme de ce championnat d'élite sont les suivantes : 51 kg, 54 kg, 57 kg, 60 kg, 64 kg, et 75 kg, comprenant six pugilistes chacune, alors que les catégories des 48 kg, 69 kg, 81 kg, verront la participation de cinq boxeurs dans chaque poids programmé. Par contre, pour les poids lourds, il n'y aura que quatre pugilistes dans la catégorie des 90 kg, tandis que

l'autre catégorie des poids lourd des +91 kg verra la participation de trois pugilistes. La FAB a décidé cette saison d'établir un nouveau système de compétition en Coupe d'Algérie laquelle sera désormais disputée en quatre phases : wilayale, zonale, régionale, et nationale, le même système déjà adopté en championnat national amateur.

La Supercoupe d'Algérie mettra ensuite aux prises le vainqueur du championnat et celui de la Coupe d'Algérie.

DÉCLARATION

Mourad Meziane,
DTN au sein de la FAB :

Mourad Meziane tente d'expliquer pour nos lecteurs ces nouvelles mesures : « La Fédération algérienne de boxe a mis en place ce nouveau système de compétition pour, d'abord, aplanir les difficultés rencontrées par les pugilistes, ce système, il faut le signaler, a été adopté par la majorité des présents qui ont pris part au collège technique organisé le mois de juillet dernier. Pour ce qui est de son application sur le terrain, la première expérience a concerné la coupe d'Algérie. Cette compétition se déroulera en plusieurs étapes, en phases wilayale et zonale; les qualifiés de cette première étape disputeront la phase régionale qui implique trois régions : la phase régionale Est, l'Ouest à la même période et celle du Centre. Les qualifiés de cette phase régionale disputeront la phase nationale. Ce nouveau système de compétition touchera les deux sexes, et sera valable même pour le championnat national avec toutes ses catégories. Selon ce nouveau système, les six meilleurs pugilistes de chaque catégorie, qui seront désignés par une commission de suivi de toutes les compétitions nationales, installée par la fédération dernièrement, disputeront entre eux, une nouvelle compétition appelée "championnat d'élite" en non stop durant toute l'année; les deux derniers rétrograderont au championnat amateur, alors que deux autres de ce championnat se qualifieront au championnat d'élite. Notre objectif est clair, le nouveau système a été instauré dans le but de rehausser le volume compétitif des boxeurs, et faire en sorte que cette discipline sera présente durant toute l'année. Ce changement est important, mais il demande beaucoup de temps pour que toutes les ligues puissent s'adapter à un tel rythme de compétition et d'effectuer des déplacements fréquents durant l'année. La charge de la compétition est toutefois, importante, mais il faut que tous les concernés, surtout au niveau des wilayas, prennent sérieusement en compte ce

PH / D. R.

CROSS-COUNTRY

CROSS RÉGIONAL INTERSERVICES DE POLICE À LAGHOUAT

Domination de l'équipe locale

Plus de 70 athlètes ont pris part au grand rendez-vous de cross régional interservices de la Police nationale, qui s'est tenu dans la ville de Laghouat, et qui a regroupé des participants des wilayas de Djelfa, Laghouat, Ghardaïa, Illizi, Tamanrasset et Ouargla.

Cette manifestation a vu la domination nette de l'équipe de la sûreté de wilaya de Laghouat.

Les épreuves se sont déroulées sur un parcours de 10 kilomètres, les dames ont eu droit à une distance de 4 km alors que les messieurs se sont affrontés sur un itinéraire de 6 km. La première place en individuel messieurs est revenue à Mohamed Gourari de la sûreté de la wilaya de Laghouat alors que la deuxième place a été arrachée par Belkheir Benchohra de la sûreté de la wilaya de Ghardaïa, et

enfin la médaille de bronze a été attribuée à Fethi Bourouba de la sûreté de la wilaya de Ouargla.

Chez les individuel dames la médaille d'or a été gagnée par Mama Bouchareb (SW de Ghardaïa), la médaille d'argent a été décrochée par Faouzia Hachelef (SW Djelfa), et enfin la troisième place est revenue à Khadidja Aba (SW Illizi). La sûreté de wilaya de Laghouat a dominé cette manifestation par équipe suivie par la sûreté de wilaya de Tamanrasset et enfin la troisième place est revenue à la sûreté de wilaya de Ghardaïa

La cérémonie de clôture s'est tenue à la salle omnisports Dada-Benyounes et a été marquée par la remise des médailles et titres honorifiques aux vainqueurs de cette compétition qualificative au championnat national. Pour rappel, les dix pre-

miers classés se sont qualifiés pour le championnat national de la discipline prévu en mars prochain. L'objectif de cette manifestation sportive est de repérer les meilleurs coureurs de la sélection nationale, en prévision des prochaines compétitions arabes et internationales.

S. B.

RÉSULTATS

Par équipes :

1. Sûreté de wilaya de Laghouat
2. Sûreté de wilaya de Tamanrasset
3. Sûreté de wilaya de Ghardaïa

En individuel (messieurs) :

1. Mohamed Gourari (SW Laghouat)
2. Belkheir Benchohra (SW Ghardaïa)
3. Fethi Bourouba (SW Ouargla)

En individuel (dames) :

1. Mama Bouchareb (SW Ghardaïa)
2. Faouzia Hachelef (SW Djelfa)
3. Khadidja Aba (SW Illizi)

CHAMPIONNAT ARABE À ALGER

LA FAA ARRÊTE LA LISTE DES SÉLECTIONNÉS

La direction technique de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a arrêté la liste officielle des coureurs qui représenteront l'Algérie au Championnat arabe de Cross-country, prévu le 6 Mars prochain à Alger, a-t-on appris mardi auprès de l'instance fédérale. "Six coureurs dans chacune des catégories seniors et juniors (dames) ont été convoqués", a expliqué à l'APS, le Directeur technique national (DTN), M. Ahmed Boubric. L'Algérie sera également représentée, chez les seniors et juniors (hommes), par six sportifs dans chaque catégorie, avec un coureur de réserve pour chacune d'elle, souligne t-on.

Des sportifs prometteurs, à

l'instar de Boulehfane Kamel, Saidi Sief et Aggoune Khedir (seniors), seront présents à cette compétition. Les athlètes qui prendront part au Championnat arabe ont été retenus à la lumière des résultats obtenus lors du 48^e championnat d'Algérie de cross-country, organisée samedi dernier à Fréha (Tizi-ouzou). Lors du championnat arabe de cross-country qui se tiendra sur le terrain de Golf de Dely brahim (Alger), les participantes dames (seniors et juniors) vont parcourir une distance de 6 km, tandis que leurs homologues hommes (seniors et juniors) s'élanceront sur une distance de 8 km.

APS

VOICI LA LISTE DES SPORTIFS QUI REPRÉSENTERONT L'ALGÉRIE AU CHAMPIONNAT ARABE

■ Seniors (Dames):

Ben Debah Abba, Messaoudi Nassima, Tahî Dalila, Ait-othmane Sihem, Taghenout Hakima, Betiche Amina.

■ Seniors (Hommes):

Moulay Slimane, Boulehfane Kamel, Seidi Sief Ali, Aboud Rabah, Dali Ahmed, Aggoune Khedir, Mahiout Mounir (réserve).

■ Juniors (dames):

Madoui Nabila, Yahi Naouel, Souedia Hedda, Almani Imene, Benkedour Naima, Seifi Nabila.

■ Juniors (hommes):

Chouaf Mohamed Amine, Treikia Anise, Anou Abderrahmane, Boucheche Issam, Heraoui Mounzer, Salhi Mohamed et Zerrouki Sedam (réserve).

HANDBALL

Coupe d'Afrique des clubs champions en Angola

La prochaine Coupe d'Afrique des clubs champions de handball seniors, hommes et dames, sera disputée en octobre 2011 en Angola, a annoncé samedi au Caire le président de la Fédération angolaise de handball, Pedro Godinho. S'exprimant à l'issue d'une rencontre avec le ministre angolais de la Jeunesse et des Sports, Gonçalves Muandumba et le président de la Confédération africaine de handball (CAHB), le Beninois Arenou Mansorou, il a souligné la capacité de son pays d'organiser des événements sportifs de dimension continentale. La CAHB a remis le jour même un cahier de charges au ministre angolais de la Jeunesse et des Sports.

SPORT UNIVERSITAIRE

COUP D'ENVOI DE LA SAISON 2010

Le coup d'envoi de la saison 2010 du sport universitaire sera donné cette année à partir de Djelfa avec le déroulement de la 27^e édition du Championnat national universitaire de cross-country dames et messieurs.

PAR MOURAD SALHI

Cette compétition, selon le directeur technique (DTN) au sein de la Fédération algérienne du sport universitaire sera qualificative pour le prochain championnat du monde qui se tiendra du 8 au 12 avril prochain à Ontario au Canada. Plus de 400 sportifs, issus de 25 ligues, seront présents à cette manifestation organisée en collaboration avec la wilaya de Djelfa.

L'exercice de la saison sportive 2008-2009 étant clôturé, la Fédération algérienne du sport universitaire a tenu son assemblée générale le week-end dernier.

Plusieurs personnalités sportives ont assisté à cette réunion ordinaire de la Fasu, parmi elles les représentants des deux ministères de l'Enseignement supérieur et de l'Éducation nationale, le directeur technique de la Fédération algérienne du sport scolaire, un représentant du Comité olympique algérien ainsi que les représentants du sport militaire et de toutes les ligues nationales.

«Les bilans technique et financier ont été adoptés à l'unanimité par l'ensemble des présents à cette assemblée générale.

Le nouveau programme d'action national et international pour la nouvelle saison a été également adopté majoritairement après concertation entre les membres de la Fédération», nous a indiqué le DTN de la Fasu Abdelkader Moumen.

Développement et généralisation du sport universitaire

Parmi les grands axes débattus lors de ce rendez-vous, le développement du sport universitaire.

Le premier point a concerné la relance des travaux de la commission mixte MJS/MESRS ainsi que la commission mixte MDN/Fasu.

Concernant ce dernier point cette instance nationale prévoit des réunions entre ces deux mouvements sportifs en vue de développer les activités sportives pour les grandes écoles au niveau de ces structures.

Le sport pour les handicapés sera introduit dans les activités du sport universitaire.

La Fédération basera sa politique désormais sur l'élargissement de la base des pratiquants, sur ce point un programme spécifique en direction des facultés et des résidences universitaire afin de multiplier les clubs et les associations qui seront pris en charge par la Fédération sur tout les plans avec un encadrement qualitatif, l'objectif selon les présents sera le développement du



Constituer un vivier de jeunes athlètes talentueux pour les équipes nationales.

PH / D. R.

sport de compétition et constituer un vivier d'athlètes de haut niveau pour les équipes nationales universitaires.

Le même responsable explique qu'«un travail de proximité et de soutien envers les différentes ligues sera assuré à travers des visites d'évaluation qui seront effectuées dans les prochains jours». sur ce point les présents se sont tous mis d'accord pour le renforcement des structures par des moyens humains, techniques et administratifs.

Un programme de formation est initié par les membres au profit des dirigeants, ce point touchera les deux volets : technique et le management.

La Fédération a développé une nouvelle stratégie consistant à développer des supports d'information régissant le sport universitaire.

Un dispositif juridique a été élaboré pour ce sport.

Sur le plan de la communication, cette instance nationale a multiplié ses efforts pour développer les supports d'information intra-structures et le développement des réseaux informatiques.

Compétitions et relations internationales

La Fédération algérienne du sport universitaire a élaboré de nouvelles conventions avec les Fédérations spécialisées et le Comité olympique, l'objectif étant d'assurer une meilleure prise en charge de l'élite sportive universitaire.

Ces nouvelles conventions ont été paraphées il y a quelques jours, la première a été signée avec la Fédération algérienne de football pour la création d'une sélection nationale universitaire qui représentera l'Algérie dans les échéances internationales, d'autres con-

ventions ont été signées avec les lycées sportifs pour la prise en charge des futurs universitaires dans les domaines de la compétition et le suivi des athlètes dès leur arrivée à l'université.

La Fédération prévoit en outre l'organisation d'un championnat arabe universitaire en Algérie en 2010 ou en 2011.

Concernant les relations internationales, au niveau magrébin, la Fédération algérienne a émis le vœu de créer une union magrébine du sport universitaire afin de développer un programme commun entre les universités des pays nord-africains.

Au niveau arabe, un grand programme est en voie de développement pour un éventuel échange universitaire avec des pays arabes dans le domaine du sport. Le même plan d'action sera réalisé avec les pays africains. Au niveau méditerranéen, les présents à cette assemblée générale de la Fédération se sont mis d'accord sur la création d'une union méditerranéenne du sport universitaire dans l'objectif de développer un programme commun et d'échanges universitaires avec les pays du pourtour méditerranéen. Par ailleurs, le financement du programme sportif de cette saison nationale et internationale sera pris en charge par les opérateurs et les sponsors, ainsi que les étudiants qui participeront à ces manifestations, tout comme il y aura bien sûr la subvention de la tutelle.

Un plan spécifique pour la relance du sport universitaire

Pour relancer le sport universitaire, la Fédération algérienne du sport universitaire a adopté une nouvelle stratégie consistant, en premier lieu, à impliquer

les responsables des établissements pédagogiques et des œuvres universitaires dans l'encadrement et la gestion des clubs et des ligues.

Leur mission ne s'arrêtera pas à ce stade, ils peuvent même faire procéder à la gestion des structures sportives par une commission mixte, encourager les étudiants à pratiquer un sport en mettant à leur disposition les circuits et les structures adéquates et développer surtout les disciplines qui n'exigent pas beaucoup de moyens.

Il est recommandé l'organisation de compétitions locales au sein des écoles, universités, notamment à l'occasion de la commémoration de journées nationales ou autres événements marquants : Journée de la santé, 8 Mars, 1^{er} Mai, Journée de l'étudiant... Il est aussi préconisé l'encouragement de la pratique sportive féminine.

Désormais les campus universitaires connaîtront une animation particulière.

Les budgets alloués aux résidences universitaires, selon le communiqué de la Fasu, sont souvent dépensés sans aucun résultat, une nouvelle stratégie sera donc mise en place pour y remédier. La coordination des efforts et l'implication de ces structures a pour but la concrétisation de la politique étatique qui appelle à la généralisation de la pratique sportive au sein des établissements scolaires. Pour ce faire, les chefs d'établissement doivent s'impliquer dans ce programme, de même qu'il est prévu l'installation d'une cellule de coordination au niveau de chaque wilaya.

Il est à signaler la tenue de journées de sensibilisation autour des bienfaits du sport.

Programme riche et varié

Concernant la suite du programme de la Fédération, un second championnat national sera organisé du 5 au 6 mars. Ce dernier sera réservé à deux disciplines, tennis de table et jeu d'échecs. Cette manifestation sera qualificative pour le Mondial qu'abritera la Suisse du 5 au 10 octobre prochain. La fédération a également programmé un championnat national de karaté du 26 au 28 mars à Tlemcen. Cette compétition sera qualificative pour le championnat du monde qui sera organisé à Monténégro du 15 au 18 juillet prochain. Le judo est aussi au programme de cette instance nationale, un championnat national sera organisé à Alger les 23, 24 et 25 avril prochain. Enfin le dernier championnat concernera le football et sera organisé à la mémoire de Taleb Abderrahmane, il se déroulera du 14 au 16 mai et accueillera filles et garçons. Un séminaire, dont les travaux se tiendront à Ouargla, est également au menu de la Fédération. «Notre objectif est de promouvoir le sport universitaire pour atteindre les objectifs tracés et développer ensuite la pratique touchant tous les paliers de l'enseignement afin de créer une nouvelle dynamique», indique le directeur technique de la Fasu. Pour le programme des sélections nationales, un plan de préparation a été mis en place en prévision des Mondiaux qui se dérouleront en Chine du 12 au 23 août 2011, et des Jeux arabes qu'abritera le Caire au mois d'octobre prochain.

M. S.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°05/2010

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°02-250 du 24 juillet 2002 portant réglementation des marchés publics modifié et complété par le décret présidentiel n°03/301 du 11 septembre 2003 et par le décret présidentiel n°08/338 du 26 octobre 2008, la Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

RÉALISER 1000 LOGEMENTS SOCIAUX AU POLE URBAIN A MEDEA
Lot n°03 : Réalisation d'un mur en béton armé longueur 333,50 m et hauteur variable (MS7)

Les entreprises intéressées par le présent avis qui possèdent l'attestation de qualification et de classification professionnelle de catégorie trois (03) et plus activité principale bâtiment peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :
LA DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE MEDEA CITE DU 24 FEVRIER

Les offres accompagnées des documents légalisés et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

1 L'OFFRE TECHNIQUE :

- Déclaration à souscrire
- Instructions aux soumissionnaires signées, cachetées et datées
- Cahier des clauses spéciales relatif à la soumission signé, cacheté daté
- Cahier des clauses administratives générales signé, cacheté et daté
- Planning de réalisation
- Registre de commerce (copie légalisée par CNRC)
- Certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie trois (03) et plus (activité principale bâtiment)
- Attestations fiscales et parafiscales : extrait de rôle, apuré daté de moins de 03 mois CNAS, CASNOS, CACOBATPH en cours de validité (copies légalisées)
- Casier judiciaire

-Liste des moyens humains et matériels du soumissionnaire, légalisées par les services concernés

- Liste de projets et projets similaires réalisés par le soumissionnaire
- Chiffre d'affaire et bilan comptable des 03 dernières années

2 OFFRE FINANCIÈRE :

- Lettre de soumission
- Bordereau des prix unitaires
- Cahier des prescriptions techniques signé, cacheté et daté
- Devis quantitatif et estimatif

Les offres doivent être déposées au niveau du secrétariat de la Direction du logement et des équipements publics le 17 Mars 2010 à midi (12h00) l'heure de la fermeture, sous triple enveloppes, l'enveloppe extérieure contiendra (un premier pli pour l'offre technique et un deuxième pli pour l'offre financière) cachetée et anonyme portant la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
PROJET : RÉALISER 1000 LOGEMENTS SOCIAUX AU POLE URBAIN A MEDEA**

Lot n°03 : Réalisation d'un mur en béton armé longueur 333,50 m et hauteur variable (MS7)
"Soumission à ne pas ouvrir"

Adressées à : MONSIEUR LE DIRECTEUR DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE MÉDÉA CITÉ DU 24 FEVRIER

Toutes les entreprises soumissionnaires sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra le 17 mars 2010 à 14h00 à la Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Médéa.

Midi Libre N° 900 Mercredi 24 février 2010 - ANEP 798 444

**MINISTERE DE L'HABITAT
ET DE L'URBANISME**
**DIRECTION DU LOGEMENT
ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS**
WILAYA DE GHARDAIA

MISE EN DEMEURE

La Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Ghardaïa met en demeure l'entreprise des travaux de bâtiments ZIANI AHMED domicilié à DAYA WILAYA DE GHARDAIA, titulaire du marché n°279/2009 approuvé le 10/07/2009, portant le projet de réalisation 2000 places pédagogiques à Ghardaïa.

Lot : Classes pédagogiques

- De renforcer le chantier en moyens humains, matériels et matériaux.
- Faute de quoi les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à votre encontre.

Midi Libre N° 900 Mercredi 24 février 2010 - ANEP 798 415

AVIS D'OUVERTURE

CLINIQUE D'HEMODIALYSE JOLIE-VUE

Il est porté à la connaissance des patients, des structures médicales ainsi que des professionnels de santé, l'ouverture de la clinique d'hémodialyse Jolie-Vue, opérationnelle depuis le 1er janvier 2010.

Notre clinique est conventionnée avec la CNAS et la CASNOS et met à la disposition de ses usagers un équipement et un encadrement médical des plus performants.

Pour nous contacter :

Adresse : n° 03, cité des 24 villas (coopérative Cilfa) Jolie-Vue, Kouba.
Facilité d'accès routiers et disponibilité d'aires de stationnement.
Tél : +213 21680172
Fax : +213 21284234

www.jolievue-dz.com
E-mail : contact@jolievuodial-dz.com

Midi Libre N° 899 Mardi 23 février 2010 - GR

Immobilier

● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chérage, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Téliemly, Bd Med V, Gollfi, Hydra, Bd Bougara Tél. : 021-74-93-06/04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint George, Franklin Roosevelt, Soudani Boudjemaa, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

● Vente :

◆ Vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
◆ Villa 500m² R+2, bien située coopérat.
El Djanene, Dely Ibrahim
Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst. Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Télémly
◆ vend villa (350m²) sur grand Bd télémly Tél: 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m²), Duc des Cars Télémly
◆ F3 Hussein Dey
◆ F3 Berazouane
◆ F3 Aérohobitat
◆ F6 Didouche

◆ F4 Télémly

Tél. : 021-74-93-06/
0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Téliemly, côté Beaux Arts (refait)

◆ Vend. F5 (150m²) vue s.mer immb. st. Bd Med V, Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette
◆ F4 Viaduc vue s. mer, Télémly
◆ F5 Bd Med V
tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆ Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
◆ Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Téliemly.
◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint George
◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.
◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-hammam (con-

vient pour habitation) ag. int.s'abst. Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Téliemly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.
◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf
◆ F4+parking, Dély Ibrahim
◆ F4 meublé, Ben Aknoun
◆ F4 (300m²), Mohammadia
◆ F7 duplex, Hydra
◆ Loue villa meublée R+2 Draria
Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Téliemly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur
tél : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue local 30m², Golf
◆ 70 m², Bd Med V
◆ 400m², Bd Zighout Youcef
◆ 350m², Bd Téliemly
◆ 350 m², Sidi Yahia
Tél. : 0550-19-88-33/
0550-19-88-34
◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1^{er} étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5^e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1^{er} étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1^{er} étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7^e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1^{er} étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2^e étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4^e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jar-

din avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég
● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1^{er} étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

● Boucheboub : vends un duplex, 2^e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3^e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche- Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2^e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4^e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m², 1^{er} étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-Centre + acte, deux

chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chérage (R+1) Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m² + terrasse à Meissonier
Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Ibrahim, 96 m²

Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m² RDC, refait à neuf Chérif Tahar
Prix : 1.200 U/N

LOUE

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m², Tixeraine

Prix : 2,5 U

Entreprise de presse recrute

- Un correcteur résident à Alger-Centre (expérience exigée)

- Un chauffeur de presse (expérience exigée)

Envoyer C.-V aux numéros suivants :

Fax : 021 63 79 16

مكتب الأستاذ محمود بوالنمر

موثق بسكيكدة

تأسيس شركة

تعيين محافظ حسابات

بموجب عقد محرر بتاريخ 04 فيفري 2010. مسجل تم تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة مسماة «أم سكوروتي» يوجد مقرها الاجتماعي بحي قيمقاد فيلا رقم 67. موضوعها : تركيب وإصلاح عتاد الحماية والأمن ضد الحريق والسرقة - مؤسسة الحماية ضد الحريق والسرقة والكشف والإنذار - تجارة بالجملة لعناتاد الحماية والأمن. رأسمالها : 100.000.00 دج. مدتها : 99 سنة. عين السيد الوكيل مهدي كمسير للشركة لمدة غير محددة وعين السيد مكسن حسين محافظ حسابات. مستودع نسختان من العقد بالفرع المحلي للسجل التجاري لولاية سكيكدة.

Midi Libre N° 900 Mercredi 24 février 2010 - 149/10

مكتب الأستاذ محمود بوالنمر

موثق بسكيكدة

تسيير حر

بموجب عقد محرر بتاريخ 08/02/2010 مسجل أجر السيد بم مبارك عبد الله بن الهاشمي الساكن بسكيكدة على وجه التصرف للتسيير الحر إلى السيد بن مبارك سامي بن ناصر الساكن بسكيكدة محل تجاري نعد لبيع الحلويات والرطبات كائن بسكيكدة 48 شارع بشير بوقادوم مقيد بالسجل التجاري تحت رقم 98.072212 لمدة 15/02/2010 (12 شهرا) ابتداء من 15/02/2010 بأجرة شهرية قدرها 2000.00 دج. أودعت نسختان من العقد بالفرع المحلي للسجل التجاري لولاية سكيكدة. للإعلان الموثق

Midi Libre N° 900 Mercredi 24 février 2010 - 148/10

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ETRANGER

CONDOLEANCES

C'est avec une profonde affliction que le docteur Djamel Ould Abbès ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger, ainsi que l'ensemble des cadres et personnels du secteur ont appris le rappel à Dieu survenu vendredi 12 février 2010 de leur collaborateur et ami

Monsieur Laraba Wahid, inspecteur général

En cette douloureuse circonstance, ils font part de leurs condoléances à sa famille et ses proches et les assurent de leur sincère sympathie.

Reconnu pour son engagement au service de l'administration et apprécié pour ses qualités humaines et professionnelles, le défunt avait réussi le pari de rassembler, autour de lui, tous ceux qui ont pu l'approcher et le côtoyer. Il restera gravé en la mémoire de chacun d'entre nous.

Qu'Allah le Tout Puissant Allège la douleur de ses proches, Lui accorde Sa Sainte Miséricorde et l'Accueille en Son vaste Paradis.

Midi Libre N° 900 Mercredi 24 février 2010 - ANP 797 663

PROGRAMME TÉLÉ



07:00 Journal télévisé
07:15 Sabahiat
10:00 Moughamarat Farid
10:30 El-Assil
11:10 Afaq Handassia
12:00 Alef Soual
12:30 Aâdjalet Aâdjiba
13:00 Journal télévisé
13:30 Rebeca
15:00 Azizi El-Mouchahid
16:30 El-djawal
17:00 El-Aâlem baina yadak
17:30 Mihan Wa Hiraf
18:00 Journal télévisé
18:20 Hadith Dini Amazigh
19:00 Ikhetar soualek
20:00 Journal télévisé
21:00 D' House



21:45 Maqamat
22:45 Inchat Dakhema
23:00 Concert de chant



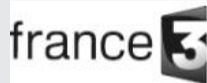
06:00 Papyrus
06:30 Tfoù
11:05 La Ferme célébrités en Afrique
12:00 Attention à la marche !
12:48 Petits plats en équilibre
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Julie Lescaut
15:35 Alice Nevers, le juge est une femme
17:25 Monk

18:15 La Ferme célébrités en Afrique
19:05 Le juste prix
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:35 C'est ma Terre
20:37 Moments de bonheur
20:38 Courses et paris du jour
20:39 Météo
20:45 **Mentalist**
21:30 Mentalist
22:25 Les Experts
23:10 Les Experts : Manhattan
00:00 Les Experts : Manhattan
00:45 L'empreinte du crime
01:40 L'empreinte du crime
02:35 La Ferme célébrités en Afrique
03:25 50 mn Inside
04:20 Sur les routes d'Ushuaïa
04:45 Musique
05:00 Histoires naturelles
05:25 Reportages
05:55 Papyrus



06:00 Dans quelle éta-gère
06:05 Les Z'Amours
06:30 Point route
06:35 Télématin
09:00 Dans quelle éta-gère
09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 Nos années pension
10:25 Nos années pension
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 Comment ça va bien !
16:05 Rex
16:55 Paris sportifs
17:00 Rex
17:50 CD'aujourd'hui
17:55 Avancouver
18:50 Image des jeux

18:55 J.O. : Vancouver 2010
20:00 Journal
20:30 Image du jour
20:31 Les héros de la biodiversité
20:32 Tirage du Loto
20:33 Météo
20:35 **J.O. : Vancouver 2010**
23:10 L'objet du scandale
01:10 Dans quelle éta-gère
01:15 Journal de la nuit
01:28 Météo
01:30 CD'aujourd'hui
01:35 Des mots de minuit
03:05 Toute une histoire
04:00 Orthodoxie
04:30 La source de vie
05:00 Ouvrons les placards



06:00 Euronews
06:45 Ludo
10:00 Mercredi c sorties
10:10 Retour à Vancouver
11:45 Consomag
11:50 Le 12/13
12:55 Météo
13:00 Drôle de 13 h
13:30 En course sur France 3
13:45 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
14:55 Questions au gouvernement
16:05 C'est pas sorcier
16:35 Culturebox
16:40 Slam
17:10 Un livre, un jour
17:20 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:30 18:30 aujourd'hui
18:40 19/20
19:55 J.O. : Vancouver 2010
20:35 **Des racines et des ailes**
22:30 Météo
22:33 La minute épique
22:35 Soir 3
23:00 Tout le sport
23:10 J.O. : Vancouver 2010



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag

19:50 Sur les traces des nomades
20:35 **Un homme libre, Andreï Sakharov**
22:10 Le dessous des cartes
22:25 Le passager
23:40 Le savant et les garçons
01:05 Court-circuit
01:15 Dimanche d'été
01:25 Cocon
01:35 Demain matin si Dieu le veut
01:40 Contre la mort
01:55 Mon voyage en Chine
03:00 Conspiration
04:30 Marcia Haydée est Pénélope

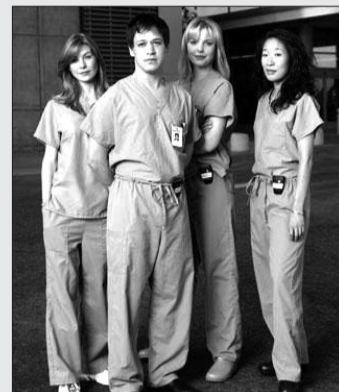


06:00 M6 Music
06:30 Météo
06:35 M6 Kid
07:30 Disney Kid Club
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
09:55 Météo
10:00 Absolument stars
11:10 Un gars, une fille
11:35 La petite maison dans la prairie
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
12:50 La petite maison dans la prairie
13:40 Météo
13:45 Coeurs sauvages
15:30 La fille de mon coeur
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Un gars, une fille
20:40 **Enquête exclusive**
22:50 Enquête exclusive
00:05 Météo
00:10 Zone interdite
01:55 M6 Music



08:30 X men
09:00 Ce que j'aime en toi
10:00 - Foot-ball Channel
11:00 -Foot-ball

12:30 NESS... NESSMA
13:30 Mirna & Khalil
14:30 J A D
15:30 Menace toxique
17:30 Little Einsteins
18:00 Dingue De Toi
19:00 BAB EL HARA
20:00 LIVE NESS NESSMA
21:30 **GREY'S ANATOMY**



23:00 Foot-ball
00:45 - Foot-ball Channel
01:45 NESS... NESSMA
02:45 Clips



06:00 Gym direct
07:00 Tous les goûts sont dans la culture
07:30 Télé achat
09:00 Morandini !
10:10 Bien-être
11:10 A vos recettes
11:50 24h people
12:30 Drôles de dames
13:25 Le Flash
13:35 Gros mensonges
15:20 Ça tourne !
16:15 Cléopâtre
18:35 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Le monde perdu de Sir Arthur Conan Doyle
20:40 **Sauveur Giordano**
22:30 Sauveur Giordano
00:10 Morandini !
01:15 Les perles du Net
03:15 Le zapping
03:30 Voyage au bout de la nuit

LA SELECTION DU JOUR



20h45

Mentalist

Réalisateur : Bruno Heller. Avec : Simon Baker, Robin Tunney, Tim Kang, Owain Yeoman, Amanda Righetti.

Lorsque le directeur général et fondateur d'une entreprise de logiciels disparaît de son bateau, Patrick et le CBI se lancent aussitôt à sa recherche. L'équipe découvre une tâche de sang sur le ponton du bateau



20h35

Un homme libre, Andreï Sakharov

Réalisateur : Iossif Pasternak.

Le physicien le plus honoré du régime soviétique en fut aussi le dissident le plus inflexible. A travers la vie d'Andreï Sakharov, Iossif Pasternak, le réalisateur, propose une réflexion universelle sur l'histoire de la Russie, l'humanisme et les valeurs démocratiques. Le portrait s'ouvre sur une scène au Parlement soviétique. Là, le frère vieil homme bute quelquefois sur les mots, mais ses paroles résonnent avec une force extraordinaire. Qu'il dénonce la corruption des élites ou l'intervention de l'Armée rouge en Afghanistan, la souffrance des jeunes recrues ou la nécessité d'abolir le Parti unique, ses phrases simples tranchent sur le ronron des langues de bois

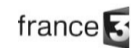


20h35

J.O. : Vancouver 2010

Présentateur : Laurent Luyat.
Réalisateur : Didier Fraisse, Jean-Pierre Leroux, Jean-Marc L'Henoret.

Au sommaire : Ski alpin dames. Slalom géant. Au Whistler Creekside - Ski de fond. Relais 4 x 10 kilomètres classique/libre. Au Parc olympique de Whistler - Curling messieurs et dames. Au Centre olympique de Vancouver - Hockey sur glace. Quarts de finale. Au Place Hockey du Canada et à l'UBC Thunderbird Arena - Patinage de vitesse dames. 5000 mètres. A l'Anneau olympique - Ski acrobatique dames. Sauts - Patinage de vitesse sur piste courte. Au Pacific Coliseum. 1000 mètres dames, 500 mètres messieurs, relais 3000 mètres dames - Bobsleigh dames



20h35

Des racines et des ailes : Paris, rive droite

Présentateur : Louis Laforge.

Des Racines et des Ailes consacre l'émission à «Paris, Rive Droite». Le magazine installe son plateau dans l'ancienne salle de bal du Grand-Hôtel, un établissement construit en 1861 à la demande de Napoléon III et implanté au cœur du nouveau Paris haussmannien, face à l'Opéra Garnier. La place de l'Opéra constitue alors le pôle le plus élégant du «boulevard» qui s'étend de Madeleine à Bastille. L'émission fera revivre l'atmosphère festive et populaire des Grands Boulevards, de ses théâtres, ses passages, ses cinémas. Au sommaire : «Sur les grands boulevards» - «Les clés de l'Hôtel de ville» - «Le Marais, au cœur de l'histoire»



Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba : 24 rue Med Khemisti - Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou : Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle Ville T. O. - Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion | Midi libre
Est : SIE Diffusion | AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Plus de 1.000 morts sur les routes en 2009 dans l'est du pays

Les accidents de la circulation ont connu une augmentation sensible de 2% en 2009, selon le bilan du groupement régional de la gendarmerie qui couvre 15 wilayas à l'est du pays. Il a été ainsi recensé 1.157 morts dont la majorité est survenue dans la wilaya de Sétif. Le facteur humain en est responsable à 85%.

Dans le volet criminalité, la même autorité a traité 17.890 affaires, impliquant pas moins de 20 mille personnes dont beaucoup de jeunes chômeurs. L'élément féminin, quant à lui, n'est pas en reste. Quelque 903 femmes ont été mêlées à des affaires



criminelles diverses. Comparativement à l'année 2008, cela représente une hausse de près de 10%.

La lutte contre le phénomène des harragas, qui demeure l'une des princi-

pales priorités du groupement de gendarmerie, a abouti à l'appréhension de 445 personnes. Ces derniers tentaient de prendre le large à partir du port d'Annaba principalement.

Pour quoi pas des organes religieux consultatifs en Algérie ?

L'émergence, en Algérie, d'organes officiels et de personnalités consultatives disposant de suffisamment de savoir pour émettre des avis sur les questions liées à la religion musulmane a été recommandée, mardi à Annaba, lors d'une journée d'études organisée à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui.

A l'ouverture de cette rencontre abritée par le palais des arts et de la culture Mohamed-Boudiaf, l'inspecteur général du ministère des Affaires religieuses et Waqfs a précisé

que la création de ce type de "référents religieux" doit se faire autour d'hommes "de culte et de savoir".

Une "Maison de la fetwa" et un "Mufti de la République" figurent parmi les actions retenues dans ce cadre par le ministère de tutelle, a fait savoir Mohamed Salah Eddine El Kacimi, qui a évoqué, par ailleurs, "le rôle des imams dans la préservation de la cohésion de la société". Des communications traitant de "la dimension morale de la célébration du Mawlid Ennabaoui

Ech-Charif" étaient au programme des travaux de cette journée d'études à laquelle ont pris part des imams, des élus locaux et de nombreux invités. Cette rencontre qui se tient annuellement en pareille période dans le but de sensibiliser sur la meilleure manière de célébrer la fête de la naissance du Prophète Mohamed (QSSSL), est organisée par la Direction des Affaires religieuses de la wilaya de Annaba avec la collaboration de l'Association scientifique au service du Coran.

Un cadavre ramené dans les... filets à Ténès

Un cadavre a été ramené à la surface, lundi passé, dans les filets des pêcheurs à Ténès. Il faut dire que ce fut une stupéfaction générale au sein des marins au moment de procéder à l'opération de récupération du poisson. Cette découverte macabre a contraint l'équipage du chalutier à rallier le port de Ténès aussitôt, tout en avisant par radio les gardes-côtes de la même ville. Le corps, dans un

état de décomposition très avancé, a été transporté par les sapeurs-pompiers vers la morgue de l'hôpital de Ténès.

Une enquête a été ouverte pour identifier la victime et connaître les circonstances exactes du décès. A signaler que les corps des six marins étrangers de l'équipage du navire togolais *Le Karim Junior*, qui a échoué au port de Ténès en janvier dernier, demeurent toujours introuvables.

Suspension aujourd'hui de l'alimentation en eau potable à Baraki

L'alimentation en eau potable sera suspendue aujourd'hui de 9h à 16h, au niveau de la rue Saïd-Yahiaoui dans la commune de Baraki (Alger), a indiqué hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. La suspension intervient suite à des travaux de nettoyage d'un réservoir de stockage et



touchera la commune de Baraki, à savoir le centre-ville de Baraki, le quartier Benghazi, Bentalha, Haouch Mihoub et Haï Derbouz, précise la SEAAL. Un dispositif de citernage sera néanmoins mis en place afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers et réduire les désagréments causés à la population, souligne-t-on.

Boumerdes : Les kidnappeurs exigent 20 millions DA

Les ravisseurs d'un homme d'affaires aux environs de Zemmouri, localité située à une dizaine de kilomètres à l'est de Boumerdes, auraient exigé, trois jours après le rapt, une rançon de 20 millions DA pour sa libération, apprend-on de

sources crédibles. Nos sources ajoutent qu'aucune nouvelle, par ailleurs, n'a filtré quant à l'état de santé de la victime. Nos sources indiquent que la victime serait originaire de la wilaya de Tizi-Ouzou, plus exactement de la localité de Larbâa Nath Irathen.

Du côté de Tlemcen, les charlatans investissent les places

Des phénomènes sociaux tels que le charlatanisme et la sorcellerie, que l'on tenait pour moribonds, enregistrent pourtant un retour remarqué dans la région de Tlemcen, en particulier à l'occasion des marchés hebdomadaires de localités importantes comme Remchi, Maghnia, Ouled Mimoune ou le chef-lieu Tlemcen. Des "charlatans", ou des individus considérés comme tels par les plus avertis, y affluent de différents horizons pour investir ces lieux à forte concentration populaire, offrant volontiers leurs "services" (payants, bien sûr) et étalant à la vente des produits plutôt douteux. Maîtrisant le verbe et l'art de la rhétorique facile, pour mieux épater l'auditoire, ces hâbleurs invétérés se réfèrent en cela à des versets coraniques, à des hadiths du Prophète, aux adages, maximes et autres bonnes phrases du terroir. C'est ce que ces espaces commerciaux et d'affaires, en plus de proposer un très large éventail de produits agricoles et industriels, se révèlent être aussi des lieux de divertissement où dominent les fameuses "halgas" et où "meddahs" et autres "gouals" animent ces cercles à coups de bouquets de poèmes et de fables accompagnés de rythmes sonores sur fond de "bendir" et de "gasba". Les contes, les chroniques et autres histoires étranges, sortis tout droit du terroir local, ne sont pas en reste et les narrateurs, joviaux et enthousiastes, ne manquent pas à l'occasion. Mais cette race de conteurs a tendance à disparaître cédant la place à "une faune d'opportunistes, des improvisateurs à la limite de la mendicité et du clownesque", regrette Hadj Hocine, un ancien adepte de ces "halgas". L'homme se souvient que par le passé, chaque meddah avait son propre auditoire, surtout les habitués de cercles spécifiques dans les espaces et marchés publics, et racontait, dans un style quasiment artistique, des histoires instructives et des épopées héroïques que l'histoire a retenues. Hadj Hocine déplore aussi la disparition de ces charlatans "positifs", pour ainsi dire, qui maîtrisaient l'art d'amadouer les serpents et autres reptiles, faisant jubiler le public par des spectacles funambulesques. «Des charlatans, des vrais, ont pris la place profitant de la crédulité des gens, particulièrement ceux qui souffrent de problèmes de santé, et se proclament guérisseurs de maladies que la science ne peut pas traiter», dénonce encore le vieil homme. Se prévalant d'une connaissance certaine en pharmacologie, ils tentent de convaincre le client, avec l'aide de complices planqués dans la foule, que le "médicament" à base de plantes qu'ils proposent est meilleur puisqu'il ne contient pas de produits chimiques aux effets secondaires, parfois nocifs. «Il se trouverait toujours quelqu'un parmi le public pour attester que des produits acquis auprès de ces charlatans l'ont conduit rapidement à la guérison», confirme Hadj Hocine. Des "dentistes" ont eux aussi leur place dans ces marchés et se vantent de pouvoir extraire des dents, sans douleur et gratuitement pour ceux qui ne peuvent pas payer, une largesse promotionnelle qui ne trompent pas les plus avertis. Ils proposent même plusieurs sortes de produits de leur cru et supposés assurer une parfaite hygiène buccale. Il y a aussi des "énergumènes" s'adonnant à la magie noire, des "chouaffate" (voyantes) et même de prétendus "fakirs" affalés sur un sofa ou un tapis, entourés d'une panoplie de "livres" et d'écrits, négociant des amulettes ou des talismans supposés protéger du "mauvais œil" et des actes de sorcellerie. Enfin dans cet océan de bluff, comment ne pas penser à la voyance et à la cartomanie, dont les victimes sont généralement entraînés dans un endroit isolé pour se voir lire leur destinée et leur avenir dans la paume de la main en contrepartie d'une rondelle somme d'argent, comme de bien enten-



Les contes, les chroniques et autres histoires étranges, sortis tout droit du terroir local, ne sont pas en reste et les narrateurs, joviaux et enthousiastes, ne manquent pas à l'occasion. Mais cette race de conteurs a tendance à disparaître cédant la place à "une faune d'opportunistes, des improvisateurs à la limite de la mendicité et du clownesque".



INSOLITE

Une mère retourne au travail sept heures après avoir accouché

Une nouvelle maman à Wilshire, Grande-Bretagne est retournée au travail à peine sept heures après avoir accouché. Elle donnait naissance à son troisième enfant et est retournée sur son lieu de travail, le bébé dans les bras. Helen Wright est la directrice d'une école pour filles jouissant d'une grande notoriété. Elle a estimé qu'il était alors de son devoir de reprendre rapidement le travail après son accouchement, c'est à dire sept heures seulement après avoir mis au monde sa fille Jessica. Elle lui a donné naissance tôt le matin, et était de retour, sa fille dans les bras, à son poste de



directrice à l'heure du déjeuner. La directrice explique être heureuse d'avoir pu reprendre le travail aussi rapidement et explique que les petites filles de son école sont ravies d'avoir un bébé dans leur établissement. Helen Wright habite un logement de fonction

près de l'école et explique pouvoir parfaitement jongler entre ses obligations de directrice et de mère grâce au soutien de beaucoup de monde. Pourtant, certains parents désapprouvent cette décision, expliquant qu'il ne s'agit pas d'un bon exemple pour leurs enfants.

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 5h40	Fadjr : 5h43	Fadjr : 5h45	Fadjr : 5h51	Fadjr : 5h59	Fadjr : 6h11	Fadjr : 6h14	Fadjr : 6h17
Dohr : 12h43	Dohr : 12h46	Dohr : 12h47	Dohr : 12h35	Dohr : 13h02	Dohr : 13h13	Dohr : 13h16	Dohr : 13h19
Asr : 15h51	Asr : 15h55	Asr : 15h57	Asr : 16h02	Asr : 16h10	Asr : 16h23	Asr : 16h26	Asr : 16h30
Maghreb : 18h19	Maghreb : 18h22	Maghreb : 18h24	Maghreb : 18h29	Maghreb : 18h38	Maghreb : 18h50	Maghreb : 18h53	Maghreb : 18h57
Icha : 19h40	Icha : 19h43	Icha : 19h45	Icha : 19h51	Icha : 19h59	Icha : 20h11	Icha : 20h14	Icha : 20h16

DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION

CONFÉRENCE DE SOUTIEN EN ESPAGNE LES 6 ET 7 MARS

Les appels à la mobilisation et au soutien à la cause sahraouie se multiplient. Plusieurs organismes internationaux redoublent d'efforts pour porter le combat du peuple sahraoui au sein des instances internationales, à l'instar de l'Union européenne.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

En effet, une conférence de soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination se tiendra les 6 et 7 mars prochain à Grenade (sud de l'Espagne). Objectif de ce rassemblement : peser sur les prochaines décisions européennes portant sur les relations Europe-Maroc. Outre soutenir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et dénoncer les violations des droits de l'Homme par le Maroc dans les territoires sahraouis occupés, a indiqué, samedi dernier, la Coordination espagnole des associations solidaires avec le Sahara occidental (CEAS).

Cette rencontre verra la participation de nombreux représentants du vaste mouvement international de solidarité avec la juste cause sahraouie, des parlementaires, des juristes, des défenseurs des droits de l'Homme et des responsables sahraouis. « Cette conférence est venue pour dénoncer également la tenue du premier sommet UE-Maroc, prévu à cette date et dans la même ville, à l'occasion de la présidence espagnole de l'Union européenne et du statut avancé octroyé à ce pays », a expliqué le président de la CEAS, Jose Taboada. Et d'ajouter : « Au moment où l'UE conti-



ne d'accorder ce traitement de faveur au Maroc, ce pays continue d'occuper illégalement une partie des territoires sahraouis en pillant ses ressources naturelles, refuse de respecter les résolutions de l'Onu appelant à la tenue d'un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui et viole systématiquement les droits de l'Homme de la population sahraouie qui vit sous la répression et la torture dans les territoires occupés ».

Il a, à cet égard, appelé l'UE à « persuader » le régime marocain de se soumettre à l'obligation morale et politique de garantir le droit d'autodétermination au Sahara occidental, à travers l'organisation d'un référendum. « La tenue d'un référendum est seule à même de permettre au peuple sahraoui de décider librement et démocratiquement de son destin », a-t-il expliqué.

La conférence de Grenade sera marquée par la présentation de plusieurs

communications, tables rondes animées par des parlementaires et des représentants de partis politiques, des expositions thématiques sur le Sahara occidental, ainsi que la projection de documentaires sur la violation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés.

Cette rencontre internationale de deux jours sera marquée par une manifestation à travers les principales artères de la ville de Grenade sous le slogan : « Sans liberté ni droits de l'homme, non au statut avec le Maroc ».

Un appel en masse a été lancé en vue d'associer autant de personnes que possible, à cette mobilisation en direction principalement de l'Espagne, qui, rappelons-le, assure en ce moment la présidence tournante de l'Union européenne. « L'Espagne est directement concernée, d'où le fait de l'organiser sur son territoire », selon les initiateurs de ce mouvement. **M. B.**

APRÈS TOYOTA

Maruti rappelle des véhicules pour défaillances

Après le géant japonais Toyota, le plus gros constructeur automobile indien, Maruti Suzuki a annoncé, mardi, avoir rappelé près de 100 mille voitures de son modèle la A-Star en Europe. Détenu majoritairement par le japonais Suzuki, le groupe indique avoir rappelé les voitures en novembre dernier pour réparer un défaut de fabrication occasionnant des fuites de carburant. Ce rappel concerne des A-Star fabriquées entre novembre 2008 et août 2009 et vendues en Inde mais aussi à l'étranger, en Europe. Ce petit modèle cinq portes, est notamment vendue en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne. « Nous avons décidé de vérifier tous les véhicules du lot, soit environ 100 mille unités dont celles exportées à l'étranger », indique le communiqué du groupe qui ajoute que plus de 50% des modèles défectueux ont déjà été réparés. Dès l'apparition de ce problème en novembre dernier - qui peut survenir si le réservoir est rempli à ras bord - précise le groupe, un courrier a été envoyé aux clients concernés. Ce rappel intervient dans un contexte déjà marqué par les multiples rappels du géant automobile japonais Toyota Motor qui se retrouve empêtré depuis l'automne 2009 dans une série de problèmes techniques ayant conduit au rappel de quelque 8,7 millions de véhicules dans le monde.

CHAMPIONNAT DE DIV. I MATCHES RETARD

Résultats et classement

JS Kabylie - MC Alger 0 - 0
 MC Oran - ES Sétif 1 - 1
 CR Belouizdad - MSP Batna 4 - 0
 (Matches avancés de la 23^e journée)

Classement	Pts	J
1. MC Alger	41	22
2. JSM Béjaïa	39	22
3. JS Kabylie	38	22
4. USM Annaba	34	22
5. WA Tlemcen	33	22
-- USM El Harrach	33	22
-- CR Belouizdad	33	22
8. MC Oran	32	22
9. ES Sétif	31	18
-- CA BB Amerridj	31	22
11. ASD Chlef	29	22
12. USM Alger	27	21
-- CA Batna	27	22
14. MC El-Bulma	24	21
15. AS Khroub	22	21
16. USM Blida	20	22
17. MSP Batna	16	23
18. NA Hussein-Dey	13	22

L'ambassadeur américain, David Pearce, en visite à Annaba

PAR RAFRAF MOHAMED

« L'aspect historique et culturel de la ville d'Annaba m'intéresse énormément », a déclaré, hier, l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, David Pearce, à Annaba où il effectuait une visite dans le cadre de la prospection d'opportunités d'échanges entre les deux pays.

Le diplomate américain, qui a reçu au salon officiel de la wilaya les représentants de la presse, a averti d'emblée ne pas être disposé à s'exprimer sur certaines questions brûlantes et incontournables comme celles relatives à l'inscription de l'Algérie sur la fameuse liste des pays à risques. « Ce n'est pas l'objet de ma rencontre avec la presse, ma rencontre revêt uniquement un caractère court-vois... » a-t-il précisé. Mais il a dû, néanmoins, réitérer qu'il ne s'agissait là que

d'une mesure temporaire avant de rappeler la tentative d'attentat avortée en décembre dernier, par un jeune Nigérian, et qui serait à l'origine de la décision de l'établissement de la liste en question.

L'ambassadeur américain s'est montré, par ailleurs, très attentif aux potentialités économiques de la région, lors des explications qui lui ont été données au niveau de la Chambre de commerce, par les responsables de cette institution.

Outre la visite à l'université Badji-Mokhtar, au menu du programme de la tournée de l'ambassadeur des Etats-Unis, sont prévues plusieurs haltes au niveau de nombreux sites et établissements à caractère économique et culturel, indique-t-on du côté du service protocolaire de la wilaya.

R. M.

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com